

# éren

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE  
DU CANTON DE NEUCHÂTEL



# RAPPORT ANNUEL 2025



# Table des matières

Éditorial .....	4
Synode .....	6
Commission d'examen de la gestion (CEG) .....	7
Écho des paroisses .....	10
Conseil synodal .....	22
Dicastère présidence .....	22
Dicastère intérieur .....	26
Dicastère extérieur .....	28
Dicastère finances et immobilier .....	32
Dicastère jeunesse et famille .....	36
Dicastère aumônerie et diaconie .....	39
Dicastère Bénévolat .....	43
Dicastère Église et Société .....	45
Communautés reconnues .....	50
Fonds .....	53
Partenaires .....	55
Partenariats œcuméniques & concordataires .....	56
Partenariat CER / EERS .....	58
Conclusion .....	60
Personalia 2025 .....	60
Desserte 2025 .....	64

## Impressum

Éditeur :	Conseil synodal de l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN)
Responsable d'édition :	Angélique Neukomm
Révision :	Conseil synodal
Mise en page :	Anaïs Boillat

# Éditorial

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

**Dans un canton largement laïque, l'Église n'occupe plus le centre symbolique qu'elle a longtemps occupé. Elle ne règle plus l'horloge commune, n'impose plus son calendrier, ne bénéficie plus d'une évidence sociale. Et ce n'est pas nécessairement une catastrophe. Cela nous libère au moins d'une illusion : celle de croire qu'être visible suffit à être vivant.**

Chères lectrices,  
Chers lecteurs,

Au cœur de presque chaque village du canton de Neuchâtel, il y a un temple. Une évidence géographique. On pourrait presque s'en rassurer : l'Église est encore au milieu du village. Il suffit de lever les yeux : le clocher est là, les pierres aussi, parfois très belles, parfois un peu fatiguées, comme nous.

Au milieu du village, oui. Au milieu de la vie du village, c'est une autre affaire.

Dans un canton largement laïque, l'Église n'occupe plus le centre symbolique qu'elle a longtemps occupé. Elle ne règle plus l'horloge commune, n'impose plus son calendrier, ne bénéficie plus d'une évidence sociale. Et ce n'est pas nécessairement une catastrophe. Cela nous libère au moins d'une illusion : celle de croire qu'être visible suffit à être vivant.

En 2025, le Synode de l'EREN a beaucoup travaillé la question « Église et Société ». Derrière ce thème, une interrogation simple, presque abrupte : comment être Église aujourd'hui ici à Neuchâtel ?

La réponse la plus immédiate serait : « En s'agitant ! ». Événements, projets, commémorations, communication. Occuper le terrain. Montrer que nous existons encore. À ce rythme, l'Église pourrait devenir une prestataire honorable de services spirituels et culturels avec une programmation solide, un agenda bien rempli... et quelques produits dérivés de la grâce. Ce serait efficace. Ce ne serait plus tout à fait l'Église.

Car l'Église n'est pas appelée à se vendre. Elle est appelée à s'offrir. Comme le Christ. La nuance change tout.

Se vendre, c'est séduire pour convaincre. S'offrir, c'est donner ce que l'on a reçu. Sans tapage. Sans emballage. Sans transformer l'Évangile en produit d'appel. Se vendre, c'est entrer dans la logique du calcul. S'offrir, c'est maintenir ouverte celle de la gratuité.

Or notre société n'attend peut-être pas une offre religieuse mieux positionnée. Elle attend, plus profondément, des lieux où l'humain ne soit pas réduit à sa fonction, à son utilité ou à sa performance. C'est là que commence la communauté, en paroisse, dans les activités pour la jeunesse, à l'hôpital, dans les institutions, etc.

C'est sans doute là que l'Église et la société se rejoignent aujourd'hui. Non dans la nostalgie d'un centre perdu. Non dans la reconquête d'une influence. Mais là où il faut encore du lien, du sens, de la consolation, une parole juste. Une société laïque n'est pas une société sans questions spirituelles, elle les formule autrement, parfois plus discrètement, parfois plus urgemment.

Dans ce contexte, la petite Église réformée de Neuchâtel n'a pas à redevenir ce qu'elle fut. Elle a à devenir ce qu'elle peut être aujourd'hui : plus libre, plus inventive, plus prophétique. Libre, parce qu'elle n'a plus à défendre une position. Inventive, parce qu'elle doit trouver des formes ajustées au monde réel. Prophétique, parce qu'elle peut encore rappeler, sans arrogance mais sans timidité, que tout ne s'achète pas, que tout ne se calcule pas, et qu'une société se juge aussi à la manière dont elle traite les plus fragiles.

Les pages qui suivent n'ont pas d'autre ambition que de rendre compte de cela. Elles racontent, très concrètement, comment l'Église a tenté de dialoguer avec la société durant l'année 2025, de dire une parole

gratuite dans un monde qui calcule beaucoup, de s'offrir sans se vendre. On y trouvera des initiatives, des engagements, des chiffres, des difficultés, des personnes, des essais, parfois fragiles, souvent imparfaits, mais toujours orientés vers cette présence au monde.

Alors oui, il y a plus de soixante pages à parcourir. Cela peut impressionner. Mais prenez-les comme on entre dans une maison : en ouvrant quelques portes, en s'arrêtant ici ou là, en laissant résonner ce qui parle. Vous y découvrirez moins un bilan

qu'un paysage, celui d'une Église en mouvement, en dialogue, en recherche. Il y a encore des temples au milieu des villages. Tant mieux.

Reste cette question, plus décisive : y a-t-il une Église au milieu de la vie ?

Si, à la lecture de ces pages, vous percevez ne serait-ce qu'un peu de cette présence, discrète, offerte, parfois fragile mais obstinée, alors nous ne serons peut-être pas passés à côté de l'essentiel.

Bonne lecture !



# Synode

Par Yves-Daniel Cochand, président du Synode

## **La recherche de candidats pour les postes électifs vacants s'est révélée comme un défi majeur au cours de l'année écoulée en particulier pour les postes ouverts au sein du Conseil synodal.**

En 2025, le Synode a siégé en rythme ordinaire, avec deux sessions annuelles, en juin et en décembre.

La recherche de candidats pour les postes électifs vacants s'est révélée comme un défi majeur au cours de l'année écoulée en particulier pour les postes ouverts au sein du Conseil synodal. Durant la seconde moitié de l'année, le Conseil synodal a ainsi siégé en effectif réduit de 5 au lieu de 7. Cette situation a heureusement pris fin au Synode d'hiver avec l'élection de deux nouveaux conseillers synodaux.

Le Synode s'est prononcé favorablement sur la consécration de deux jeunes pasteurs, avalisant ainsi les recommandations de la Commission de consécration. Il se réjouit de l'arrivée de forces vives.

En 2025, le Synode s'est penché sur les derniers éléments clefs des réformes prévues dans le rapport « EREN2023 dans les paroisses ». Si 2024 était l'année des décisions portant sur les services inter-paroissiaux, 2025 a été celle des « secteurs cantonaux » (à ne pas confondre avec les « services cantonaux » Santé et Social, qui occuperont le Synode en 2026 et 2027). Le principal point d'achoppement résidait dans les modalités de la mise en place d'un noyau cantonal « Église et Société ». Le Synode avait, rappelons-le, décidé du renvoi du sujet au Conseil synodal lors de sa séance de relevée de janvier 2025. En juin, les propositions avaient mûri et le Synode approuvait l'établissement d'un nouveau « secteur cantonal ». Un quota relativement modeste de 1,5 équivalents plein temps est désormais à disposition du Conseil synodal pour des projets à résonance régionale ou nationale.

Lors de la session d'été, l'assemblée se penchait aussi sur l'avenir des communautés d'intérêt de langue allemande, qui seront désormais pleinement intégrées dans les paroisses existantes. Un très modeste « offre cantonale » reste en place, pour maintenir une offre en langue allemande sur l'ensemble du canton.

Toutes les pièces nécessaires du puzzle étant en place, le temps était venu pour le débat sur le nouveau tableau des postes. Grâce à une information transparente en amont sur plusieurs années, qui avait permis de désamorcer les inévitables frustrations, le Synode acceptait le nouveau tableau des postes sans aucune résistance, malgré la diminution de plus de 5 équivalents plein temps. Le travail n'est toutefois pas totalement terminé, puisqu'il reste les services cantonaux et l'administration à réformer.

Lors de la session de décembre, le sujet sensible des conditions salariales des permanent-e-s ministres et laïques faisait l'objet de débats de fond nourris portant sur les notions souvent contradictoires d'égalité et d'équité. Le Synode a finalement décidé d'abandonner le système de la grille salariale unique, laissant au Conseil synodal le soin de présenter un nouveau système plus adapté au marché actuel du travail.

La tâche du Synode la plus lourde de conséquences, qui ne fait pour autant guère l'objet de débats de fond, est l'approbation des comptes de l'année précédente et celle du budget de l'année suivante. Les déficits restent importants malgré les mesures déjà prises. La nouvelle politique immobilière de l'EREN, qui sera présentée fin 2026 pourrait apporter quelques réponses rassurantes à cet égard.

# Commission d'examen de la gestion (CEG)

Par Monique Vust, membre de la CEG

**La situation financière est la principale préoccupation dans la présente période. Le déficit important n'est pas supportable dans la durée, et le travail de développement d'une indispensable politique financière et immobilière est entrepris avec une rigueur que salue la CEG.**

La CEG est incomplète depuis plus d'une année et espère qu'en 2026 le Synode pourra élire un membre ministre.

Au cours de l'année 2025, la CEG s'est retrouvée pour huit séances en visio-conférence. Elle a rencontré une délégation du Conseil synodal et du secrétariat général pour la présentation des comptes 2025, puis du budget 2026 avant leur diffusion aux député-e-s. Elle a apprécié l'esprit de clarté et de franchise qui a régné lors de ces séances.

La charge générale de travail du Conseil synodal s'est trouvée péjorée pendant toute l'année par le manque d'un, puis de deux conseillers synodaux. Cette situation ne peut pas manquer d'avoir une influence sur le traitement des dossiers courants, mais plus encore sur les adaptations induites par l'installation progressive des décisions liées à EREN2023. Cette surcharge a été une préoccupation pour la CEG, qui se réjouit donc que le Synode de décembre ait vu l'élection de deux conseillers synodaux, un laïque et un ministre, qui permettront ainsi à nouveau une répartition normale du travail.

La nomination de Michael Monnier, responsable des ressources humaines, de Julien Surmely, responsable des services cantonaux, et de Diane Friedli, responsable du secteur cantonal enfance, couple et famille, a permis de rétablir la répartition souhaitable des responsabilités stratégiques et opérationnelles et d'en décharger le Conseil synodal.

La mise en place du Service interparoissial d'accompagnement du deuil (SIAD), à bout touchant, et celle du Service interparoissial d'accompagnement de la jeunesse (SIAJ), dont l'installation demande plus de temps, nécessitera que le Conseil synodal propose

des rapports sur la gouvernance de ces postes, de même que sur l'élection des postes interparoissiaux, sujet sensible pour les paroisses qui sont directement impliquées dans ces processus de changement.

Plusieurs dossiers importants sont en cours de traitement, avec un feu vert d'étape délivré par le Synode : tableau des postes, avenir de la communauté germanophone, bénévolat, grille salariale, logements de fonction,... Sous la forme de deux motions, le Synode a par ailleurs exprimé ses préoccupations sur la question de la reconnaissance du baptême et sur les licenciements à ProtestInfo, demandant un rapport au Conseil synodal. Il serait bon également d'évaluer la nouvelle pratique des séances de préparation aux sessions du Synode : est-elle plus fructueuse pour les député-e-s, les Conseils paroissiaux, le Conseil synodal, plus stimulante ?

La situation financière est la principale préoccupation dans la présente période. Le déficit important n'est pas supportable dans la durée, et le travail de développement d'une indispensable politique financière et immobilière est entrepris avec une rigueur que salue la CEG. Sortir des déficits réguliers est une condition pour que l'EREN puisse éviter de nouvelles mesures drastiques, périlleuses pour sa vitalité.

Lors de l'événement rendu public de « gestes baptismaux » à la suite d'un processus de guérison, la CEG s'est interrogée sur la décision du Conseil synodal : est-ce à un exécutif de trancher seul dans un cas qui a troublé au-delà de l'EREN et qui met en jeu des accords œcuméniques, théologiques et ecclésiologiques dépassant de loin notre canton ?

Dans la période de changements et d'adaptations que connaît l'EREN, le Conseil synodal a un rôle d'autorité, de consultation et d'empathie considérable.

La CEG souhaite de tout cœur qu'il ait confiance dans les possibilités et les compétences déployées dans les paroisses, de même que celles-ci puissent entendre avec la même confiance les injonctions et les règles qu'il doit émettre.



# *Commission de consécration et d'agrégation*

Par Diane Friedli, présidente de la Commission de consécration et d'agrégation

**Pour la première fois, les débats du Synode autour de deux candidatures à la consécration se sont tenus en huis clos en juin 2025. Les député-e-s avaient adopté cette nouvelle procédure lors de la session précédente, suite à une proposition émanant de la Commission de consécration et d'agrégation.**

Il est donc impossible de relater ici la nature des échanges, mais on peut dire deux choses : les débats ont été de courte durée et les applaudissements nourris au moment du retour des deux candidats dans la salle.

Dans les semaines qui ont précédé cette 197<sup>e</sup> session du Synode, Quentin Beck et Micha Weiss avaient adressé à l'EREN une demande de consécration au ministère pastoral. La Commission de consécration et d'agrégation les a auditionnés et a soutenu avec conviction leurs candidatures devant le Synode. Les consécrations ont été célébrées lors d'un culte qui a réuni toute l'EREN le 7 septembre 2025 au Grand Temple du Locle.

Parallèlement aux auditions de candidat-e-s à l'agrégation ou à la consécration, la Commission de consécration et d'agrégation poursuit ses travaux de réflexion afin d'améliorer les procédures et de les ajuster au mieux à la réalité actuelle de notre Église. Elle peut aussi compter sur l'engagement de certains de ses membres pour la représenter dans des instances importantes. Le pasteur Christophe Allemann fait partie de l'autorité compétente pour délier du secret professionnel. La pasteure Véronique Tschanz-Anderegg fait partie du groupe d'audition des dossiers déposés par les

célébrant-e-s laïques désirant célébrer dans les temples du canton.

En 2025, la Commission a pris congé de deux de ses membres : la pasteure Marianne Chappuis, secrétaire de la Commission, qui a quitté son poste dans l'EREN et le professeur de théologie Andreas Dettwiler qui a pris sa retraite. Ce dernier a été membre de notre Commission durant de nombreuses années et, bien qu'en poste à l'université de Genève, a toujours conservé un attachement à notre Église. Nous lui témoignons encore notre reconnaissance.

Lors du Synode de décembre 2025, c'est le professeur de théologie Christophe Chalamet qui a été nommé en tant que nouveau membre de la Commission de consécration et d'agrégation. L'année 2026 s'ouvrira donc avec une Commission composée de l'équipe suivante : Christophe Allemann (pasteur), Sébastien Berney (diacre), Pierre Bridel (laïque), Christophe Chalamet (professeur de théologie), Florence Droz (laïque, vice-présidente), Thomas Isler (diacre), Daniel Landry (laïque), Jean-Marc Leresche (diacre), Philippe Stauffer (laïque), Véronique Tschanz-Anderegg (pasteure) et Diane Friedli (pasteure, présidente).

Deux postes sont vacants : un laïque et un ministre pasteur.

# Écho des paroisses

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

**La réorganisation de l'Église menée dans le cadre du processus EREN2023 oblige également les paroisses à recadrer et réajuster leur mission. Des tâches qui leur incombent directement sont menées à présent sur le plan interparoissial, notamment au niveau du SIAJ (Service interparoissial d'accompagnement de la jeunesse) et du SIAD (Service interparoissial d'accompagnement du deuil).**

Les neuf paroisses de l'EREN ont accompli leur mission en 2025 conformément aux attributions définies dans le Règlement général (Annexe II). Comme le veut la pratique, chacune devra présenter au printemps 2026 son propre rapport sur l'année écoulée à son Assemblée paroissiale pour validation.

Conformément à l'usage, le présent rapport annuel du Conseil synodal offre à chaque présidence de paroisse un espace de libre expression. Vous trouverez ainsi, ci-après, de courtes contributions relatant les moments marquants de leur année.

Rappelons que près des deux tiers des activités de l'EREN prennent place dans les paroisses. Ces dernières traversent globalement de grands défis même si certaines semblent encore épargnées.

La réorganisation de l'Église menée dans le cadre du processus EREN2023 oblige également les paroisses à recadrer et réajuster leur mission. Des tâches qui leur incombent directement sont menées à présents sur le plan interparoissial, notamment au niveau du SIAJ (Service interparoissial d'accompagnement de la jeunesse) et du SIAD (Service interparoissial d'accompagnement du deuil).

Le nouveau tableau des postes voté au Synode de juin 2025 montre une photographie de la manière dont l'EREN distribue les affectations de postes et, par transposition, la manière dont elle déploie sa mission dans les différents niveaux : paroissial, interparoissial, secteurs cantonaux, services cantonaux, gouvernance et administration.

# Paroisse de Neuchâtel

Par Jérôme Siffert, président du Conseil paroissial

**« Ainsi, mes frères bien-aimés, soyez fermes, inébranlables, travaillant de mieux en mieux à l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail ne sera pas vain dans le Seigneur. »**

La paroisse réformée de Neuchâtel rassemble et accompagne la communauté chrétienne sur le territoire de la ville de Neuchâtel ainsi que celui de Chaumont. Tout au long de l'année, elle a poursuivi sa mission d'accueil, d'annonce et de célébration à travers ses différents lieux de culte, dans un contexte marqué par un manque d'effectifs et par des changements importants au sein de l'équipe ministérielle.

Au cours de l'année écoulée, la pasteure Ysabelle de Salis est entrée dans une nouvelle étape de sa vie en prenant sa retraite après de nombreuses années de service fidèle au sein de la paroisse de Neuchâtel. La pasteure Marianne Chappuis, quant à elle, a choisi de poursuivre son chemin pastoral vers d'autres horizons.

Les trois ministres en fonction ont continué à porter avec dévouement les différentes missions paroissiales. Dans un contexte parfois exigeant, ils ont su faire preuve de disponibilité, de sens des responsabilités et d'un engagement constant au service de la communauté. Grâce à leur présence fidèle, la vie ecclésiale a pu se poursuivre avec continuité et sérénité.

La paroisse a également eu la joie de bénéficier, dès le milieu de l'année, du précieux soutien de Delphine Collaud, pasteure retraitée. Sa disponibilité et son engagement ont constitué un renfort apprécié dans l'accomplissement des missions pastorales.

L'année 2025 a été rythmée par plusieurs temps forts de la vie liturgique, et en particulier par les célébrations de Pâques, comprenant les cultes des Rameaux, du Jeudi Saint, du Vendredi Saint et du dimanche de Pâques. La paroisse a également pris part

aux cultes radiodiffusés et télévisés organisés au niveau cantonal, permettant à de nombreuses personnes de s'unir à la prière et à la célébration, bien au-delà des murs des églises.

Tout au long de l'année, la vie culturelle s'est déployée dans un esprit de régularité et de stabilité, favorisant des repères spirituels pour la communauté. La paroisse de Neuchâtel a poursuivi ses activités communautaires, dans le souci de nourrir les liens fraternels et de soutenir les chemins de foi. Des rencontres paroissiales, des temps de réflexion biblique et spirituelle ainsi que diverses propositions pastorales ouvertes à toutes et tous ont jalonné l'année. La diffusion régulière des informations et des programmes hebdomadaires a contribué à maintenir une présence pastorale attentive et accessible.

Un autre moment marquant de l'année a été la participation de la paroisse de Neuchâtel à la Nuit des Églises, le 23 mai 2025. À cette occasion, les lieux de culte se sont ouverts largement pour accueillir un public nombreux autour d'activités culturelles et spirituelles : lectures de textes, interventions musicales, temps de rencontre et de convivialité. Cet événement a été vécu comme une invitation à la rencontre, au partage et à la découverte du patrimoine spirituel et culturel de la paroisse.

En conclusion, l'année écoulée témoigne d'une continuité dans la mission paroissiale et d'une vie ecclésiale portée avec fidélité et engagement. Dans un esprit de confiance et d'ouverture, la paroisse de Neuchâtel a poursuivi son chemin, enracinée dans la tradition réformée et attentive aux réalités et aux défis de son temps.

# Paroisse de l'Entre-deux-Lacs

Par Jonathan Thomet, président du Conseil paroissial

**Gloire à Dieu pour les nombreuses bénédictions accordées à la paroisse de l'Entre-deux-Lacs durant cette année 2025. La paroisse tient à exprimer sa profonde gratitude envers tous les bénévoles dont l'engagement a rendu possible la richesse de ses activités.**

## **Enfance et Jeunesse : grandir dans la foi**

La jeunesse a été au cœur des préoccupations avec des groupes adaptés à chaque âge : les Bourdons (0-4 ans), Bee Happy et La Ruche (4-8 ans), ainsi que le Buzz pour les plus grands. L'Éveil à la foi (1-6 ans) a continué ses rencontres régulières, tandis que les modules JEuDIS DIEU (3H-7H) et SAM'DIS DIEU (8H-10H) ont proposé des activités variées, allant du curling à l'escalade. Le Mardi Midi a accueilli les élèves dès la 9e Harmos au foyer de St-Blaise. Le camp de printemps, intitulé « Active ta Super Vision », a réuni les enfants de la 6H à la 10H à Tramelan pour explorer le thème du regard à travers des ateliers de danse, dessin et théâtre.

En fin d'année, les jeunes de la paroisse de l'Entre-deux-Lacs ont profité des camps de ski aux Mosses et à Chandolin. Enfin, un nouveau groupe pour jeunes adultes (20-30 ans), « Le Réduit », a vu le jour pour échanger sur les défis de la vie chrétienne actuelle.

## **Seniors : des liens précieux**

Les aîné-e-s de la paroisse sont restés très actifs via le Mouvement chrétien des retraités (MCR), qui a exploré les thèmes de « L'Héritage » puis « En Chemins ». Le camp des seniors à Adelboden, du 8 au 13 septembre, a été un moment fort de partage autour des Psaumes. Les repas de midi à la cure de Marin ont également offert des occasions régulières de convivialité.

## **Cultes : célébrer et témoigner**

L'année a été marquée par des célébrations mémorables : le culte d'adieux de la pasteure Delphine Collaud le 12 janvier; la célébration œcuménique pour les 700 ans du Landeron le 7 septembre; les cultes de Fête des Rameaux, Pâques, Ascension et Pentecôte; des cultes

spéciaux comme celui de la St-Valentin, le culte-spectacle de M. Gilles Galiano, et les témoignages de Bernard le Pèlerin ou de Mme Jacqueline Frésard, les baptêmes au lac le 24 août et les cultes radiodiffusés durant l'été. Les moments d'après-culte, incluant les repas spaghettis et les apéros, ont renforcé les liens communautaires.

## **Prière : le moteur de la paroisse**

La vie de prière s'est manifestée sous de nombreuses formes : Ora et Labora chaque lundi, Mères en prière, et les espaces prière après les cultes. Une journée spéciale intergénérationnelle, « Rechercher le plan de Dieu pour notre paroisse », s'est tenue le 4 octobre. Il a également été vécu la Semaine de Jeûne et de prière en mars et la Journée Mondiale de Prière.

## **Vie de communauté et accompagnement**

La paroisse a proposé des outils pour le cheminement personnel : l'Entre2, lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel, le lancement d'une bibliothèque paroissiale pour l'échange de livres chrétiens, le séminaire « Libérer 1 » sur les fondements de la prière, l'atelier « Dieu, mon corps et moi » le 2 novembre, un week-end pour couples à Prêles en mai.

## **Rayonnement et engagement villageois**

La paroisse est sortie à la rencontre de ses villages lors de la foire de St-Blaise (risotto), du marché artisanal du Landeron (gaufres), de la désalpe de Lignièrès (crêpes) et de la brocante du Landeron. Le « Cleaning Day » du 14 juin à Cressier a été un bel exemple de service œcuménique. L'Action Paquets de Noël et la Boutique de Noël à l'Espace Perrier ont une nouvelle fois mobilisé de nombreux bénévoles pour soutenir les pays de l'Est.

Le parcours Alphalive a également permis de partager l'Évangile dans la convivialité.

### **Personnel et transition :**

#### **Le défi EREN2023**

L'année 2025 a été une période de grands changements structurels liés à la réforme EREN2023. La desserte paroissiale a été réduite à 200%, répartie entre Ruth Letare (80%), Raoul Pagnamenta (80% paroisse, 20% SIAD) et Frédo Siegenthaler (40% paroisse, 60% SIAJ). Au niveau des mouvements de personnel, le départ à la retraite de la

pasteure Delphine Collaud a été fêté ainsi que l'engagement de M. Joachim Boulanger comme nouveau coordinateur de l'enfance au 1er août, succédant à Fanny N'Dondo. Il a également été vécu avec joie la consécration au ministère pastoral de deux anciens jeunes de la paroisse, Quentin Beck et Micha Weiss, le 7 septembre.

C'est avec reconnaissance pour le chemin parcouru et une confiance renouvelée en Dieu que l'avenir de la paroisse de l'Entre-deux-Lacs est envisagé.

# Paroisse La Côte

Par Martine Schläppy, présidente du Conseil paroissial

## « La Crêpe dans tous ses États, accompagnée d'une pincée spirituelle » a mis en valeur la diversité culturelle et linguistique des paroissien-n-e-s.

Un des éléments les plus marquants de cette année a certainement été La Nuit des Églises. La proposition de la Côte intitulée « *La Crêpe dans tous ses États, accompagnée d'une pincée spirituelle* » a mis en valeur la diversité culturelle et linguistique des paroissien-n-e-s. Elle a rassemblé une centaine de participant-e-s, dont plusieurs personnes extérieures à la paroisse. Au programme : une dégustation de crêpes de divers pays suivie, dans le temple de Corcelles, de la lecture des Actes des Apôtres au chapitre 2 dans les langues des pays d'origine des participant-e-s. Très beau moment symbolisant l'universalité de l'Église.

L'œcuménisme a occupé une place importante tout au long de l'année. Lors de la Semaine de l'Unité, en plus des prières en commun quotidiennes, une soirée œcuménique sur le thème « *Pour la catholicité des Églises* » a été organisée avec la participation de Claude Ducarroz, prêtre et ancien membre du Groupe des Dombes, permettant une réflexion théologique approfondie et des échanges de qualité.

Dans le cadre de la campagne œcuménique, le souper solidaire « *La faim bouffe l'avenir* » a sensibilisé les participant-e-s aux enjeux de la faim dans le monde, de la justice sociale et des défis climatiques. Les interventions de Germain Nyembo Kasendue et de Mark Haltmeier, engagés dans l'agroécologie et les questions climatiques, ont nourri une réflexion concrète et engagée.

Deux célébrations en commun, les soupes de Carême et un Chemin de Croix préparé conjointement par le curé et les pasteur-e-s ont également permis de réunir les deux paroisses.

Les Dialogues d'automne, organisés en collaboration avec la paroisse de Neuchâtel, ont porté sur le thème « *La tragédie israélo-*

*palestinienne : briser le silence* ». Cette rencontre a offert un espace de dialogue et de discernement autour d'une problématique complexe et sensible.

Les « rencontres autour de la Bible » et les « zooms du jeudi » ont permis des échanges spirituels toujours très enrichissants entre paroissien-ne-s.

Le Conseil paroissial a, pour sa part, vécu trois jours de retraite à Mazille avec pour thème de réflexion : La Création.

Les camps ont été des points forts de la vie paroissiale. Partis en Valais, 23 apprenti-e-s sorcier-ères et 4 monos accompagné-e-s d'un directeur de camp et d'un pasteur ont vécu : *un camp magique mais avec Dieu en plus*.

Le SIAJ n'étant pas encore totalement fonctionnel, les catéchumènes de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de la Côte, Neuchâtel et Val-de-Ruz se sont retrouvé-e-s selon le programme habituel et ont vécu leur camp annuel au Barbox.

Durant l'été, un groupe de l'aumônerie de jeunesse de la Côte et de Neuchâtel a pris part à une expérience au Mexique, favorisant ainsi la rencontre avec d'autres réalités culturelles.

Le camp des aîné-e-s s'est déroulé à Saas-Grund et a proposé balades, temps de convivialité et méditations quotidiennes sur le thème des oiseaux du ciel.

Sur le plan culturel et communautaire, la paroisse a accueilli la Compagnie de la Marelle, permettant de découvrir la vie de Théodore Monod et la vente de paroisse de Peseux, accompagnée du traditionnel repas choucroute, a une nouvelle fois rencontré un vif succès et demeure un rendez-vous important de la vie paroissiale.

L'année écoulée se caractérise donc par une grande diversité d'activités, par un réel engagement des paroissien-n-e-s et une vie communautaire inestimable.

L'important maintenant est de poursuivre cette dynamique tout en menant de sérieuses réflexions sur comment imaginer l'avenir de notre Église.

# ASILE



«Faire route  
ensemble  
dans  
l'incertitude.»

# Paroisse La BARC

Par Yves-Daniel Cochand, président du Conseil paroissial

## **À La BARC, l'année 2025 débutait par un enterrement peu ordinaire... celui du projet de fusion avec la paroisse du Joran, qui n'a pas trouvé grâce auprès du Conseil paroissial.**

La BARC reste néanmoins étroitement liée au Joran, notamment dans les services inter-paroissiaux.

2025 voyait se réaliser la plupart des réformes d'EREN2023 dans les paroisses. À La BARC, l'alignement sur le nouveau tableau des postes s'est finalement déroulé sans grand chamboulement. Durant l'été, la paroisse prenait avec regret congé de René Perret, qui assurait un remplacement temporaire, et c'est tout naturellement que le nouveau régime se mettait en place.

Le Conseil paroissial s'est penché sur les axes principaux de l'action de la paroisse et des ministres avec des ressources pastorales désormais limitées à un seul poste à plein temps, partagé entre deux ministres à mi-temps. Voilà qui n'est plus très éloigné du minimum incompressible pour une paroisse qui continue à faire vivre activement quatre lieux de vie.

Ce sont les cultes et la vie spirituelle de la paroisse, d'une part, l'enfance et l'éveil à la foi, d'autre part, qui forment désormais les axes majeurs de l'action des pasteurs. Si on prend en compte les tâches de conduite, il ne reste plus guère de temps pour leur implication dans la vie paroissiale. Les paroissien-n-e-s l'ont bien compris. De toute manière, certains dicastères sont depuis longtemps en mains de groupes de bénévoles, par exemple Terre Nouvelle ou la diaconie. À ce propos, on soulignera que La BARC a atteint ses objectifs 2025 tant pour l'« aide au près » (diaconie) que pour l'« aide au loin » (Terre Nouvelle).

Durant l'été, La BARC prenait congé, avec remerciements appuyés, d'Antoine Staffelbach, son animateur jeunesse, qui a marqué du sceau de sa personnalité plus de 5 ans de vie catéchétique BARC-Joran. La nouvelle animatrice jeunesse, Sarah Platz, aura pour tâche de faire vivre le groupe de jeunes en marge et au-delà des activités catéchétiques du SIAJ.

En 2025, deux marchés « Partage et Découvre » ont réuni chacun une vingtaine de personnes avec 15 propositions d'activités : visites d'expositions, création de cartes de vœux, soirées contes, découverte des orchidées de la région, soirée karaoké, méditations... Autant d'occasions de nourrir la vie communautaire dans un cadre interparoissial qui réunit des gens de La BARC, du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz.

La revue de la politique culturelle de la paroisse s'est achevée en 2025. Il en est résulté une clairvoyance accrue du Conseil paroissial sur les éléments essentiels de la liturgie. Le Conseil paroissial a aussi initié un meilleur mentorat des officiant-e-s du culte.

Les comptes 2025 sont presque équilibrés, grâce à la générosité des paroissiennes et paroissiens. On notera en outre que la vente paroissiale a battu tous les records.

La paroisse de la BARC reste persuadée de l'avantage de sa taille à dimension humaine. « Klein aber fein », comme on dirait outre-Sarine. Petite mais charmante !

# Paroisse du Joran

Par Jacques Laurent, président du Conseil paroissial

**L'espoir d'un renouveau, grâce à l'avènement d'une paroisse inventive, fondée en collaboration avec la BARC, s'est éteint. Et malgré beaucoup d'activités, la paroisse du Joran continue de devoir vivre avec ses mésententes. Regard sur une année paradoxale.**

Lors de leur séance de début d'année, la 247<sup>ème</sup> – le Conseil paroissial du Joran numérote ses réunions depuis sa création, en 2003 –, les sept conseillères et trois conseillers de paroisse ont découvert le travail d'aumônerie ambulatoire de l'Espace Oskar Pfister. En janvier aussi, s'est tenue une conférence publique d'Antoine Borel, consacrée à la vie après la vie, « Mort imminente et références bibliques ». En février et en mars, c'est le rapprochement entre BARC et Joran qui a suscité l'intérêt des personnes engagées dans la vie paroissiale, la commission réunissant trois membres de chaque Conseil paroissial ayant finalisé son rapport après 15 mois de réflexion. On y proposait la création d'une nouvelle paroisse (et non d'une fusion des deux paroisses), ambitieuse, faisant place à la nouveauté et à l'originalité. Il était par exemple prévu que la fonction des ministres change, privilégiant la formation des fidèles, appelé-e-s à s'engager davantage pour pallier le recul du nombre de ministres. Hélas, le projet n'ayant pas obtenu l'aval des deux paroisses, il a été abandonné.

En avril, l'Assemblée de paroisse a offert une large place au descriptif du Service interparoissial de l'accompagnement de la jeunesse (SIAJ), présenté par le diacre Jean-Marc Leresche, dorénavant engagé pour s'en occuper, et donc contraint de quitter la paroisse du Joran. Parallèlement, émergeaient à nouveau certains différends entre ministres et membres du Conseil

paroissial, aboutissant à une demande d'accompagnement ; un audit a d'ailleurs été mené par un consultant, dont les conclusions ont été livrées en fin d'année.

En mai, la nouvelle formule d'accompagnement de Terre Nouvelle, puis les objets soumis au Synode, ont occupé les membres du Conseil paroissial. Autre souci, une nouvelle approche du portrait de la paroisse, dictée par la réduction des ressources humaines dès 2026; la sélection des missions paroissiales est en cours, après une soirée destinée à connaître les attentes des fidèles.

En automne, il a été décidé que l'habituel appel financier concernerait la réfection d'un lieu d'accueil au sein de la maison de paroisse de Cortaillod. Par ailleurs, le renouvellement du mandat des membres du Conseil paroissial, ainsi que de la délégation au Synode, a d'ores et déjà été abordé pour se préparer aux départs annoncés, de la fin de l'année à la fin de la législature.

Une année animée donc, avec les festivités communautaires de chacun des lieux de vie, comme les marchés de Boudry, la garden party de Bevaix, le sanglier de La Béroche, la fête de la vendange de Cortaillod et bien d'autres moments de réjouissance. Mais une année malheureusement assombrie par les tensions qui continuent de régner entre autorités paroissiales et professionnelles.

# Paroisse du Val-de-Travers

Par Dominique Jan Chabloz, présidente du Conseil paroissial

## Pour la paroisse du Val-de-Travers, l'année 2025 : la stabilité dans la nouveauté !

### Nouvel élan

Le Conseil paroissial a répondu à la question du Conseil synodal : de quels locaux la paroisse aura-t-elle besoin à l'horizon 2035 ? Les cures de Couvet et de Fleurier n'abritent plus de ministre, par contre la paroisse doit offrir des bureaux à ses permanent-e-s et en payer la location. La décision a été prise de profiter des locaux de Grand-Rue 7 à Fleurier et d'y faire une maison de paroisse regroupant ainsi notre secrétariat et les bureaux des ministres. Cette démarche dit aussi la volonté de la paroisse d'aller de l'avant avec (plus que malgré) les changements induits par le processus EREN2023. Le déménagement a été une grande aventure orchestrée par nos secrétaires et notre présidente et de nombreux bénévoles ont donné de leur temps et de leurs muscles, un immense merci à chacune et chacun !

### Questions d'organisation...

2025, c'est aussi la première année complète avec l'ensemble des ministres du Val-de-Travers. Il a fallu revoir la répartition des tâches paroissiales entre eux, en prenant désormais en compte d'autres paramètres comme le SIAJ à 60% pour Micha Weiss, le SIAD à 15% pour Véronique Tschanz Anderegg comme pour Guillaume Klausner et à 5% pour Sébastien Berney. La desserte est de 185% pour toutes les activités paroissiales, c'est-à-dire un peu moins de deux postes à temps plein. Dans sa réflexion globale, le Conseil paroissial a décidé de mettre un accent sur le secteur d'activité « Enfance » et lui consacre un 40%. Enfin, dans sa volonté d'être présente au mieux avec les forces qu'elle a, la paroisse a aussi eu en 2025 la volonté de renforcer les visites à domicile, au travers du groupe de visiteurs/visiteuses PHEA et de ses ministres.

### ...et de célébrations

L'équipe ministérielle a offert un riche panel de célébrations à notre communauté : cultes

en randonnant, cultes « Musicaux et chantés », cultes méditatifs avec chants de Taizé, cultes avec les familles, culte des récoltes, célébration pour l'Unité des Chrétiens, célébration autour de la Nuit des Églises, cultes de la Semaine Sainte, cultes avec les catéchumènes et de confirmation, culte et accompagnement dans les EMS et à Fleurs du Van, culte du Souvenir, cultes de Noël.

Un groupe de musicien-nes a vu le jour dans le but d'accompagner les célébrations. Il regroupe des personnes de tout âge avec des instruments variés. Il interviendra dans six cultes au long de l'année et c'est aussi une richesse de plus que la paroisse offre à sa communauté.

### Présence locale

La vente de paroisse, cette année à Fleurier, a rencontré un franc succès : plateforme foisonnante pleine d'énergie, elle a offert à la population des proches et des distancé-e-s un vrai moment de fête et d'amitié.

Cette année, l'apprécié « Camp des aîné-e-s », qui prend d'ordinaire la forme d'une semaine à Saas Gründ, a dû être annulé en raison du décès de l'époux de l'organisatrice. L'équipe d'organisation se réjouit de nouvelles perspectives pour 2026.

La paroisse vit aussi concrètement la solidarité au travers de Terre Nouvelle, par les recettes des « Vendredi midi » à Couvet, repas simples de partage, les Foires de printemps et d'automne à Couvet, un weekend comportant deux cultes animés par une joyeuse équipe, en plus des cultes dans l'année dont les offrandes lui sont attribuées. Terre Nouvelle dans la paroisse, c'est encore une partie des bénéfices du Bric à Brac, dont les bénévoles ont choisi dans la liste des nombreux projets à soutenir ceux qui leur parlaient vraiment. Le Conseil paroissial les remercie pour leur action d'entraide et de solidarité auprès des populations défavorisées.

## Paroisse de Val-de-Ruz

Par Christian Hostettler, président du Conseil paroissial

**Le Conseil paroissial du Val-de-Ruz continue de maintenir son envie de rencontrer un grand nombre de paroissien-n-e-s en organisant de nombreuses rencontres en tous genres, celles-ci rencontrent un beau succès.**

L'année a été marquée par l'arrivée de deux nouveaux député-e-s nous permettant d'être au complet au Synode.

La disponibilité des ministres a permis à la paroisse de se rapprocher des objectifs demandés au niveau du taux d'occupation de ces derniers.

Comme certaines autres paroisses, les comptes ne sont pas satisfaisants et en plus la paroisse va être confrontée à la nécessité de changer son chauffage afin de répondre aux normes demandées en 2031, ce qui occasionnera des frais importants.

Le Conseil paroissial qui est au complet et composé de personnes pleines de ressources et d'envie va permettre à la paroisse de mener au mieux les multiples tâches à venir.

# EN PRISON



«La solitude,  
c'est ce qu'il  
y a de pire !»



# Paroisse des Hautes Joux

Par Julien von Allmen, président du Conseil paroissial

## **Dans la paroisse des Hautes Joux, l'année 2025 se décline en 4 axes principaux : la tradition, la proclamation de la parole de Dieu, l'entraide et la jeunesse.**

La paroisse forme une croix dont le Christ est le centre. Même si sa voix semble de plus en plus noyée dans le brouhaha de notre société contemporaine, il demeure la flamme qui guide les actions paroissiales et les décisions du Conseil paroissial. Cette espérance conduit la vie de chacune et chacun.

Certain-e-s diront que la tradition est mauvaise et c'est vrai, lorsqu'elle occulte le sens de ce qui est fait. Mais elle a aussi la valeur de la transmission et de la stabilité. Ainsi en est-il du culte du dimanche matin qui réunit invariablement celles et ceux qui sont appelés par Dieu pour écouter sa Parole. La paroisse a encore la chance de pouvoir célébrer Dieu dans plusieurs temples et peut compter sur des fidèles. La tradition est de mise pour d'autres activités, moins anciennes mais tout autant importantes, telles que le repas chasse des Ponts-de-Martel, les méditations en ligne, les fêtes de Noël.

La proclamation de la parole de Dieu est au cœur de la vie spirituelle. Mais qu'est-elle si elle n'est que théorique ? *Le pasteur ou le prédicateur qui prépare une prédication ou une méditation est un cuisinier. Sans les convives pour se nourrir de son travail, les produits que Dieu a mis entre nos mains n'ont pas de valeur.* Chaque activité est l'occasion de nourrir l'esprit par l'Esprit et par les mots des Saintes Écritures, mais c'est également l'occasion de porter des fruits, selon l'enseignement de Jésus.

L'entraide est un de ces fruits. Traditionnellement, l'entraide comprend le soutien d'œuvres Terre Nouvelle. Avec leur lot de bon et de mauvais ROSES, ces œuvres reçoivent des dons soigneusement récoltés lors de cultes ou d'activités comme le repas de soutien aux Ponts-de-Martel. L'entraide c'est

aussi la contribution au CSP qui est un lourd fardeau pour les finances paroissiales. L'entraide est aussi le professionnalisme et la disponibilité dont font preuve les ministres lors des services funèbres et des entretiens qu'ils font avec les gens qui s'adressent à eux/elles.

La jeunesse reçoit un grand intérêt car elle fait partie de la vie paroissiale. Dans une tradition, elle est ce qui doit en être le moteur car, sans elle, tout finit par s'arrêter. La paroisse a tenté timidement d'initier quelques actions de renouveau dans la liturgie de quelques cultes. En collaboration avec la paroisse du Val-de-Travers, elle a eu le plaisir d'accueillir la jeunesse des ministres de l'EREN lors de la consécration des pasteurs Quentin Beck et Micha Weiss. La participation aux activités paroissiales par les jeunes est malheureusement faible. Des efforts constants sont faits pour trouver des moyens d'atteindre les jeunes et les familles et se poursuivront.

Une croix, c'est plusieurs poutres qui tiennent ensemble. Ensemble, c'est ce qui caractérise une communauté, en particulier une communauté qui obéit à un dieu qui a partagé le pain et le vin avec ses disciples. Et c'est le vivre ensemble qui conduit les décisions du Conseil paroissial, avec la volonté d'avoir un esprit communautaire fort. Face aux défis du présent, il a décidé de travailler à une vision allant dans ce sens.

Enfin, le Conseil paroissial assume la lourde tâche de gérer la situation financière difficile en lien avec ses immeubles. La gestion du personnel a occasionné de nombreuses séances chargées en émotions douloureuses durant l'année 2025.

# Paroisse La Chaux-de-Fonds

Par Hugues Houmard, administrateur de la paroisse La Chaux-de-Fonds

**La vie d'une paroisse, comme la vie humaine, est constituée d'une multitude de rendez-vous hebdomadaires, mensuels, périodiques ou uniques durant une année. Mais si les activités se renouvellent, se modifient, ou tout simplement ont leur propre rythme tout au long de l'année, il y a aussi des changements, des arrêts, ou au contraire naissent de nouvelles idées, des départs et des arrivées de nouvelles personnes.**

Suite à une décision du Synode, le 7 décembre a été célébré le dernier culte en allemand et a mis fin à une pratique de cultes pour la communauté germanophone chaux-de-fonnière. Le dimanche suivant, c'est un culte d'au revoir bilingue qui marquait le départ à la retraite de la pasteure Elisabeth Müller Renner après 33 années d'activités dans la paroisse La Chaux-de-Fonds.

Au mois d'avril, c'était le départ de l'administrateur de la paroisse, M. Jacques Péter, qui était remercié par un culte au Grand-Temple. Son successeur, M. Hugues Houmard, a été accueilli dans la paroisse le dimanche 9 février au Centre paroissial.

Les activités marquantes de l'année ont été nombreuses. Citons les suivantes :

- La Nuit des Églises le vendredi 23 mai. Au programme : un parcours méditatif, des jeux de société, des sessions de blind test à l'orgue au temple Farel.
- La traditionnelle « Paroisse en Fête (PEF), le dimanche 28 septembre, a rassemblé toute la communauté paroissiale autour d'une soupe et de grillades. L'après-midi « Gasy Ka Manja » a permis de découvrir les chants et danses malgaches.
- Le temple Farel a accueilli le culte cantonal le dimanche 26 octobre. La célébration a rassemblé les

paroissien-n-e-s du canton autour de la thématique « À qui la faute ? ». Le culte était organisé par les aumôneries cantonales de l'EREN.

De son côté, le Conseil paroissial, composé de 9 membres et de l'administrateur, s'est rencontré chaque mois et a œuvré à gérer la paroisse dans son ensemble. Le Conseil paroissial peut compter sur la commission du DFBI (Dicastère Finances, Bâtiments, Instruments) pour l'épauler sur toutes les questions liées à la gestion des bâtiments et des instruments ainsi que sur la gestion financière de la paroisse.

La paroisse en quelques chiffres : 83 cultes dont 11 en allemand, 43 services funèbres, 46 repas de l'Amitié, 4 célébrations « Paroles et musique », 4 pasteur-e-s, 2 diacres, 2 secrétaires, 1 administrateur, 3 temples, 1 salle paroissiale...

Le rapport annuel de la paroisse 2025 présentant en détail les activités paroissiales est disponible sur le site [www.eren.ch/cdf](http://www.eren.ch/cdf).

*« Il fait toute chose belle en son temps ; à leur cœur il donne même le sens de la durée sans que l'homme puisse découvrir l'œuvre que fait Dieu depuis le début jusqu'à la fin. »*  
Ecclésiaste 3:11.

# Conseil synodal

## Dicastère présidence

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

**Il y a une tentation persistante, lorsqu'on parle de présidence : penser en termes de pouvoir. Or, la première mission de la présidence, inscrite dans le Règlement général, est de maintenir la paix de l'Église. En 2025, cette dimension a été mise au défi.**

Présider, cette année, c'est d'abord faire avec un manque. Pendant six mois, le Conseil synodal a fonctionné à cinq membres au lieu de sept. Avant cela, à six. Autrement dit : une Église à conduire sans être tout à fait au complet.

Cela a des conséquences très concrètes : charges redistribuées, responsabilités élargies, arbitrages plus fréquents. Et, en arrière-plan, une question constante : qu'est-ce qui est essentiel et qu'est-ce qui peut attendre ?

Certaines choses ralentissent, forcément. Des rapports sont repoussés : gouvernance des postes interparoissiaux, état des lieux des fusions paroissiales, révision des statuts. D'autres avancent malgré tout, parce qu'elles engagent le fonctionnement même de l'Église ou sa crédibilité.

Présider en 2025, c'est donc tenir un rythme imparfait sans perdre la direction. Cela passe par des gestes très concrets : ajouter une séance de travail, reprendre la planification, remettre de l'ordre dans un calendrier saturé. Faire de la place là où il n'y en a plus. Mais la présidence ne se joue pas seulement dans l'agenda. Elle se joue dans les situations.

Accompagner une paroisse comme celle du Joran, où les perceptions divergent, conflit pour les un-e-s, problème de communication pour les autres, et où il faut tenir une ligne institutionnelle sans écraser les personnes. Rappeler des règles sans rigidifier. Chercher des issues justes, acceptables, habitables.

Elle se joue aussi dans la parole publique : écrire au Conseil d'État en vue de 2030 avec les autres Églises reconnues, en perspective de la prochaine échéance pour une

potentielle révision du Concordat, représenter l'Église à la CER, aux présidences des Églises de Suisse, à la COTEC, au DINE, intervenir là où une parole engage plus qu'un avis, une responsabilité.

Et puis, en 2025, la présidence est aussi appelée à exercer un rôle plus discret, mais décisif : un rôle que l'on pourrait dire, sans exagérer, épiscopal.

Non pas au sens d'un pouvoir supérieur, mais d'une vigilance théologique.

Le Conseil synodal n'est pas seulement un organe de gestion. Il est, de fait, un lieu de théologie fondamentale. Les décisions qui y sont prises engagent la compréhension même de l'Église.

Cela s'est manifesté de manière particulièrement forte cette année. La question du rebaptême a obligé à revenir aux fondements : qu'est-ce qu'un baptême ? Peut-on le répéter ? Que signifie reconnaître ou non un geste déjà posé ? Derrière la pratique, c'est toute une ecclésiologie qui se dessine sur fond de réparation pour une victime d'abus qui cherche à reconstruire sa relation avec Dieu.

Les prises de parole liées aux conflits, à la guerre, à la justice ont également demandé un travail théologique exigeant : comment parler sans simplifier ? Comment tenir entre lucidité politique et parole évangélique ? Comment ne pas instrumentaliser Dieu, ni se taire ?

Plus près du terrain encore, la question des célébrations et des célébrant-e-s laïques, avec l'élaboration de directives, a engagé une réflexion sur le ministère : qui peut faire quoi, au nom de qui, et à quelles conditions ? Et

que faire lorsqu'un-e pasteur-e demande à renoncer à son agrégation, au nom même d'une exigence de justesse ? Là encore, la décision n'est pas seulement organisationnelle, elle touche à la compréhension du ministère, de la reconnaissance, de l'appel.

Dans ces moments, la présidence ne décide pas seule. Mais elle porte une responsabilité particulière : veiller à ce que l'Église reste fidèle à ce qu'elle dit d'elle-même.

C'est là que le lien entre être et faire devient concret.

Parallèlement, 2025 a été une année importante pour la gouvernance elle-même. Le travail sur le portrait du Conseil synodal et le rôle des conseiller-ère-s a avancé. La redéfinition de la présidence s'inscrit dans ce mouvement : moins de rattachement direct à des services, davantage de transversalité, une fonction de cohérence plutôt que de gestion sectorielle.

Mais cette évolution se fait sous tension : on redéfinit un Conseil synodal qui n'est pas encore au complet. On pense une organisation à sept, tout en travaillant à cinq. Cela impose une forme de lucidité : ne pas figer trop vite, ne pas projeter un modèle idéal, mais préparer un cadre capable d'être habité lorsque le Conseil synodal sera

pleinement constitué. Puis, la joie ! En décembre 2025, deux nouveaux conseillers sont élus par le Synode : Pierre Laurent Denis et Thierry Muhlbach.

Dans ce contexte, présider consiste souvent à naviguer entre deux vitesses. Accélérer ce qui ne peut plus attendre. Accepter que le reste demande du temps.

Et, au milieu de cela, tenir ensemble : les objectifs, les processus, les personnes et une vision qui ne se donne jamais entièrement d'avance.

La présidence, en 2025, n'est ni un poste de surplomb, ni un simple rôle d'exécution. C'est un lieu d'équilibre instable : être impliqué partout sans posséder, donner du poids sans écraser, garder une ligne sans prétendre la maîtriser complètement.

Avec, en arrière-plan, une conviction simple mais exigeante : une Église ne se gouverne pas seulement par décisions. Elle se conduit dans la manière dont ces décisions sont prises.

Accepter ensemble de ne pas tout résoudre, mais veiller ensemble à ce que rien d'essentiel ne se perde en chemin.

# Secrétariat général

Par Corinne Burgener, secrétaire générale

**L'année 2025 a vu la concrétisation du déménagement des bureaux de l'administration centrale. Le secrétariat général, chargé de cette mission, a trié, rassemblé et répertorié mobilier, matériel et dossiers se trouvant aux troisième, deuxième et premier étages ainsi qu'au sous-sol du Faubourg de l'Hôpital 24.**

Des travaux de rénovation et d'aménagement ont été nécessaires, ces derniers faisant l'objet d'un crédit d'investissement au budget 2025. Dès février 2025, la maisonnée a vécu un chassé-croisé dont la finalité est d'avoir au rez-de-chaussée, le secrétariat général avec les bureaux du président et de la secrétaire générale ainsi que la salle du Conseil du synodal. Le secrétariat de la paroisse de Neuchâtel a également rejoint cet étage.

Au premier étage, se trouvent les services Communication et de la comptabilité, des ressources humaines et cantonaux. Cet étage dispose également de deux salles de réunion en l'ancienne salle du Conseil synodal nommée « grande salle » et d'une petite salle, précédemment occupée essentiellement pour les temps de pauses et de repas du personnel du Faubourg. Au sous-sol, une salle avec cuisinette équipée a été créée pour le personnel. Elle a été inaugurée le 19 décembre 2025 en la présence des membres du Conseil synodal et des collaborateurs-trice-s à l'occasion de l'apéritif de Noël.

À côté de cela, le secrétariat général a assuré les missions transversales de la chancellerie en tant que support du Synode et du Conseil synodal, celui-ci réduit à cinq membres dès juillet, le secrétariat général s'est mis à disposition de ces derniers de manière plus sentie, notamment en leur attribuant un-e collaborateur-trice privilégié-e. Cette année encore, outre le soutien et les conseils aux

paroisses que le secrétariat général leur apporte, il s'est vu sollicité par les paroisses La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel impactées par une absence de secrétaire à partir du mois d'août assurant ainsi une permanence complète pour Neuchâtel et partielle pour La Chaux-de-Fonds.

Le secrétariat général a assisté le Conseil synodal à l'occasion de 28 séances dans la salle hyponyme, selon sa façon de procéder et son rythme habituel. Les rencontres ont lieu toujours le mercredi en journée.

En 2025, le secrétariat général a organisé trois sessions synodales dont une de relevée le 29 janvier à Evologia. Les séances ordinaires des Synodes 197 et 198 se sont tenues respectivement au Louverain et à Montmirail. Aux côtés du service de la communication, le secrétariat général a mené à bien l'ensemble des tâches dévolues à ces trois rencontres à la satisfaction générale. Le *Louverain Inn* ayant annoncé la cessation de ses activités, le Synode a vécu sa dernière session dans cet espace. D'autres lieux seront recherchés afin d'étoffer les choix d'accueil possibles pour les sessions se tenant en juin.

Afin de palier à une absence de longue durée au printemps au sein du secrétariat général puis ensuite pour renforcer sa dotation telle qu'annoncée au budget, M. Kevin Bondallaz a rejoint l'équipe dès fin mars 2025.

Le déploiement de la nouvelle application de gestion des fichiers paroissiaux par l'entreprise mandatée par les trois Églises sœurs s'est poursuivi tout au long de l'année. Des contraintes juridiques en lien avec la loi sur la protection des données subsistent et ont donné lieu à de subtils ajustements, malgré cela l'outil pourra être présenté aux président-e-s des paroisses puis aux

secrétaires en janvier 2026, ces dernières suivront une formation.

Et pour conclure, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du secrétariat général a vécu la retraite des permanents qui a eu lieu les 24 et 25 juin à Sancey dont les thèmes abordés ont permis une retraite inclusive à la satisfaction de chacun-e.



# Dicastère intérieur

## Introduction

Par Jean Messerli, référent des Ressources humaines

### **Dire que l'année 2025 fut de tout repos pourrait être considéré comme un vœux pieu.**

À partir de février, une organisation a été mise en place pour remplacer la référente du dicastère, absente pour des raisons de santé. Cette suppléance a été organisée entre le référent du dicastère finances et immobilier et le futur référent du dicastère de l'intérieur.

Le service RH a vu la nomination de son responsable dont le rapport ci-après expose les grandes lignes de l'année 2025.

Concernant l'accompagnement des paroisses, le référent et le Conseil synodal ont été sollicités pour un accompagnement en lien avec des tensions entre les organes d'une paroisse (bureau-colloque-Conseil paroissial), par une rupture du lien de confiance entre une collaboratrice et le Conseil paroissial dans un autre lieu et des séances d'information et d'explications dans la mise en place du nouveau tableau des postes.

La mise en place du SIAD a été réalisée par le référent finances et immobilier, en étroite collaboration avec le référent de l'intérieur et du président. Après une période de flou, une directive, élaborée par le Conseil synodal, a donné le cadre nécessaire et attendu dans le fonctionnement du SIAD. Une rencontre avec les services de pompes funèbres du canton a permis une présentation de l'organisation et des échanges fructueux sur les réalités de chaque partenaire.

Malgré une période très chargée entre juillet et décembre, avec un fonctionnement à 5 conseiller-ères synodaux-les, le dicastère de l'intérieur a répondu aux demandes et besoins des collaborateurs-trices et des paroisses. L'année 2026 sera placée sous le signe de la consolidation et de la stabilité.

# Ressources humaines

Par Michael Monnier, responsable des Ressources humaines

## **L'année 2025 a été marquée par une phase de transition significative pour le service des Ressources humaines.**

Dans ce contexte, le Conseil synodal a assuré la continuité et la stabilité du dispositif RH en confiant, durant les premiers mois de l'année, la responsabilité ad intérim à Jacques Péter, conseiller synodal. Cette organisation transitoire a permis de garantir le bon fonctionnement des activités essentielles du service, tout en préparant les conditions d'une reprise complète et pérenne.

Dès le 1er septembre 2025, l'entrée en fonction du nouveau responsable des Ressources humaines a permis de consolider durablement l'organisation du service. Jacques Péter a ainsi pu se consacrer pleinement à son mandat de conseiller synodal, tandis que le service RH retrouvait une pleine capacité opérationnelle. Le Conseil synodal a accompagné cette transition avec attention, assurant un cadre clair et cohérent pour le développement des missions RH.

Au-delà de la gestion quotidienne des dossiers du personnel, plusieurs projets structurants ont été initiés en 2025. Parmi ceux-ci figure notamment la révision des directives de formation, qui n'avaient plus été actualisées depuis 2012. Ce chantier d'envergure vise à adapter l'offre de formation aux réalités actuelles et futures de

l'institution, à renforcer les compétences ainsi que l'accompagnement et le développement professionnel des collaboratrices et collaborateurs. Ce projet s'inscrit dans une vision à long terme et devrait aboutir à l'horizon 2027.

Par ailleurs, les plans de postes du SIAD et du SIAJ poursuivent leur déploiement et se rapprochent progressivement des effectifs cibles définis, contribuant ainsi au renforcement et à la stabilisation des équipes.

Quelques chiffres permettent d'illustrer l'ampleur et la complexité du travail accompli par le service. En 2025, l'EREN comptait environ 80 employé-e-s pour près de 130 contrats, impliquant une gestion individualisée et rigoureuse. Sur l'ensemble de l'année, plus de 500 mutations ont été traitées, comprenant des modifications de taux d'activité, de lieux d'affectation ou de fonctions, ainsi que l'ensemble des ajustements afférents en matière salariale, d'indemnités et de charges sociales. Lors de l'établissement des comptes annuels, aucune erreur n'a été relevée, témoignant de la qualité et de la fiabilité de la gestion administrative, dont le service se réjouit.

# Dicastère extérieur

## Introduction

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

**Le dicastère extérieur porte les relations entre notre Église et la société : partenaires, institutions, espace public et médias. Le service qui lui est lié est le service Communication de l'EREN.**

En 2025, le service Communication a changé de nature. Pas seulement dans ses outils ou ses productions, mais dans sa place même au sein de l'Église.

Longtemps perçu, parfois à tort, parfois à raison, comme un service de diffusion, il retrouve aujourd'hui sa dimension stratégique. Un lieu où se joue la manière dont l'Église se dit, se comprend et entre en relation avec la société.

Ce déplacement ne s'est pas fait d'un coup. Il est le fruit de décisions et de réflexions menées au sein du Conseil synodal.

La première transformation est structurelle. Avec la suppression du secteur cantonal du bénévolat et la redéfinition des missions « Église et Société », il est apparu nécessaire de repenser l'ensemble. Le choix synodal a été fait d'intégrer ces missions au service communication, appelé à devenir un véritable service de communication et de relations, au cœur du lien entre l'Église et la société.

Ce choix est déterminant. Il signifie que la communication ne consiste plus seulement à dire ce que l'Église fait, mais qu'elle participe à ce que l'Église devient dans l'espace public. Trois axes majeurs ont ainsi été consolidés en 2025.

D'abord, la mission « Église et Société ». Elle ne constitue plus un domaine à part, mais une dimension intégrée au dicastère de l'Extérieur en cohérence avec l'ensemble de sa mission. À ce titre, le service Communication a reçu la tâche de coordonner et cadrer les projets « Église et Société » issus des paroisses, services et secteurs, de les analyser selon des critères définis, puis de les soumettre au Conseil synodal avec un préavis. En effet en juin 2025, le Synode a voté une latitude

de 1.5 EPT à disposition du Conseil synodal pour des dotations de postes en lien avec des demandes de projets « Église et Société ».

Ensuite, le bénévolat. La suppression du secteur dédié n'a pas pour autant éclipsé la question, elle l'a déplacée. La promotion et la reconnaissance du bénévolat, sa visibilité et son articulation avec les besoins des paroisses sont désormais assumées par le service Communication. Ce déplacement ouvre une réflexion de fond : de quel bénévolat l'Église a-t-elle besoin ? Comment le dire sans le réduire à une fonction ? Et comment fédérer les bénévoles qui œuvrent dans l'EREN ?

Enfin, la levée de fonds. Là aussi, un changement de paradigme s'opère. Il ne s'agit de développer une véritable culture du don et de la générosité. Cela suppose aussi d'apprendre à dire nos besoins et d'oser parler en termes financiers. L'Évangile n'a pas de prix, mais l'annoncer a un coût. La levée de fonds devient ainsi d'abord une question de communication : chaque membre de l'Église et chaque partenaire est appelé à devenir acteur, relais, « multiplicateur » de la générosité. Elle cesse d'être un geste ponctuel pour devenir une dimension transversale de la vie ecclésiale.

Ces évolutions ont conduit à redéfinir le fonctionnement même du service.

Le service Communication devient un tisseur de liens. Il coordonne, relie, accompagne. Il intervient en amont dans la réflexion stratégique, l'identité, la cohérence et en aval, dans les outils, les supports, les contenus. Il assure l'articulation entre le Conseil synodal, les paroisses, les services cantonaux et les partenaires externes.

Il devient ainsi un point de passage incontournable dès que l'Église prend la parole, agit dans l'espace public ou cherche à mobiliser.

En juin 2025, à la suite des rapports du Conseil synodal sur la mission « Église et Société », le Synode a validé un renforcement du service pour assumer ses tâches, avec l'attribution de 0.2 EPT supplémentaires. À cela s'ajoute l'engagement envisagé en 2026

d'un-e assistant-e de service (selon quotas administratifs).

Les pages qui suivent, portées par Angélique Neukomm, responsable du service Communication, avec Nicolas Friedli pour la partie web et digitale, en donnent une traduction concrète. Elles montrent comment cette vision prend forme dans les projets, les outils, les présences numériques, les événements et les relations tissées.



Joyeux Noël ensemble

**L'EREN vous ressemble**  
**L'EREN nous rassemble**

**eren**

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE  
DU CANTON DE NEUCHÂTEL

# Communication

Par Angélique Neukomm, responsable du service communication

**Le service Communication de l'EREN a traversé l'année 2025 dans un contexte de transformation et d'intensification de ses missions. Dès le début de l'année, il a accompagné la vie ecclésiale, synodale et sociétale de l'Église, tout en préparant une évolution majeure de son périmètre, concrétisée en août par l'intégration des domaines *Église et Société et promotion du bénévolat*. En conséquence, le service information et communication aurait pu ajouter d'autres termes à son nom. Il a préféré la simplicité et s'appelle désormais simplement service Communication.**

## Une année rythmée par les temps forts de l'Église

Tout au long de l'année, le service a assuré une présence éditoriale et informationnelle continue autour des grands rendez-vous ecclésiaux. Les célébrations de Pâques, le culte de consécration 2025, la Nuit des Églises, une profession de foi pour les temps de guerre et de conflit entre les peuples, le Jeûne fédéral ou encore le culte cantonal du 26 octobre ont fait l'objet de contenus dédiés, diffusés sur les canaux numériques de l'EREN et relayés auprès des paroisses et médias. À noter que dans le graphisme du culte cantonal, la communication s'est affirmée comme un levier stratégique au service des missions diaconales et sociales de l'EREN.

Ces moments ont permis de mettre en valeur une Église présente, priante et engagée, attentive aux parcours de vie et aux interrogations spirituelles contemporaines. Les vœux de Noël et les prises de parole tout au long de l'année ont également contribué à inscrire l'action de l'EREN dans une temporalité liturgique lisible et partagée. La campagne de fin d'année, portée par le slogan « L'EREN vous ressemble, l'EREN nous rassemble » et s'appuyant sur un graphisme inspiré du culte cantonal, a été diffusée durant quinze jours avant Noël dans les offices postaux, les stations-service et les transports publics neuchâtelois. Elle a également été affichée dans l'ensemble des temples et des salles paroissiales, traduisant ainsi un rapprochement avec la population neuchâteloise.

## Information institutionnelle et vie synodale

Le service Communication a accompagné les travaux synodaux, en assurant la diffusion

des communiqués de presse, des résolutions liées aux synodes 197 et 198. Cette mission d'information institutionnelle vise à renforcer la transparence, la compréhension des enjeux ecclésiaux et la participation des acteurs et actrices de l'Église.

Dans ce cadre, une attention particulière est toujours donnée à la clarté des messages, à l'accessibilité des contenus et à leur cohérence avec les orientations stratégiques de l'EREN.

## Engagement, société et parole publique

L'année 2025 a également été marquée par des prises de position et des réflexions autour de thématiques sociétales fortes : paix et justice, engagement social, lucidité face aux défis contemporains et reconstruction collective. Les publications consacrées à ces sujets ont affirmé une parole ecclésiale ancrée dans l'Évangile, attentive aux réalités du monde et ouverte au dialogue.

Par ailleurs, certaines initiatives ont rencontré un écho au-delà des canaux ecclésiaux. Un baptême de réconciliation, largement relayé dans la presse régionale, a suscité un intérêt particulier et ouvert un espace de débat et de témoignage dans l'espace public. Cette visibilité médiatique a mis en lumière la capacité de l'Église à proposer des gestes symboliques forts, porteurs de sens et de réconciliation. Cette thématique est toujours en cours d'études par le Conseil synodal.

Avec l'essor des intelligences artificielles et les changements techniques, la présence de l'Église en ligne est toujours plus complexe. Le travail de veille et d'adaptation continue

permet d'assurer une présence web adaptée à la réalité du moment.

À partir du mois d'août, l'intégration des secteurs *Église et Société* et *promotion du bénévolat* a élargi le champ d'action du service. Cette évolution a permis de renforcer la cohérence entre communication institutionnelle, engagement social et valorisation des nombreuses formes de bénévolat qui font vivre l'Église au quotidien.

## **Recherche de fonds et soutien aux projets**

Le service Communication a été mobilisé pour soutenir les projets SIAD et SIAJ dans le 2<sup>ème</sup> semestre, avec pour résultat des dons à hauteur de plus de CHF 100'000.–. Cette démarche a impliqué la création de messages ciblés, la valorisation des impacts concrets des projets et le renforcement des liens avec les donateurs et partenaires.

## **Perspectives et évolution du service**

Un axe majeur du second semestre a été le projet de perspectives de la recherche de fonds. Le service Communication se prépare à accueillir, début janvier 2026, une assistante du service Communication en la personne de Mélanie Donzé, dont l'engagement viendra compléter l'équipe, en particulier dans le domaine de la recherche de fonds. Cette arrivée marquera une étape importante dans la structuration du service et dans le développement de ses compétences.

Une stratégie de promotion du bénévolat en ligne est en cours d'élaboration en collaboration entre le service Communication et le Conseil synodal.

## **Projets en préparation pour 2026**

Parallèlement au bilan de l'année écoulée, le service Communication a engagé dès 2025 un travail de préparation pour plusieurs projets *Église et Société* prévus en 2026. Une attention particulière est portée aux célébrations des 750 ans de la consécration de la Collégiale, événement patrimonial, spirituel et culturel majeur, appelé à rayonner bien au-delà du cercle ecclésial. Le service accompagnera la conception du graphisme, des messages, la coordination des partenaires et la mise en valeur de cet anniversaire auprès du grand public.

Dans le même esprit d'ouverture et de dialogue avec la société, une soirée de la Saint-Valentin autrement est en cours d'élaboration. Ce projet vise à proposer un espace de réflexion, de rencontre, d'engagement et d'amour, dans une approche accessible et contemporaine.

Ces projets illustrent la volonté de l'EREN de conjuguer tradition et créativité, enracinement local et ouverture, et confirment le rôle stratégique du service Communication dans l'accompagnement des initiatives transversales de l'Église.

En conclusion, l'année 2025 aura été une année de consolidation et de transition. Le service Communication a accompagné fidèlement la vie de l'Église, tout en posant les bases d'un engagement renforcé au service de la société, du bénévolat, de la recherche de fonds et des projets structurants qui marqueront l'année 2026.

# Dicastère finances et immobilier

## Introduction

Par Jacques Péter, référent finances et immobilier

### **La redéfinition des politiques immobilière et financière de l'EREN reste l'objectif prioritaire en parallèle de la gestion courante du dicastère.**

Grâce à l'engagement de la secrétaire générale, des collaboratrices de la comptabilité et le partenariat de qualité avec l'agence immobilière NAEF, l'année 2025 s'est bien déroulée, malgré la charge de travail importante.

La mise en place d'une politique immobilière implique une connaissance approfondie de tous les éléments. Après l'analyse architecturale de l'ensemble des biens immobilier en 2023 et 2024, une phase d'analyse stratégique, en collaboration avec une agence spécialisée, est en cours et doit permettre au Conseil synodal de présenter un rapport décisionnel en décembre 2026. Cependant, comme déjà évoqué lors des diverses sessions du Synode, la situation financière globale obligera l'EREN à vendre certains biens immobiliers pour couvrir les déficits successifs, malgré l'adaptation du tableau des postes validé en juin 2025.

Les diverses résolutions du rapport « Esquisse de la politique financière et im-

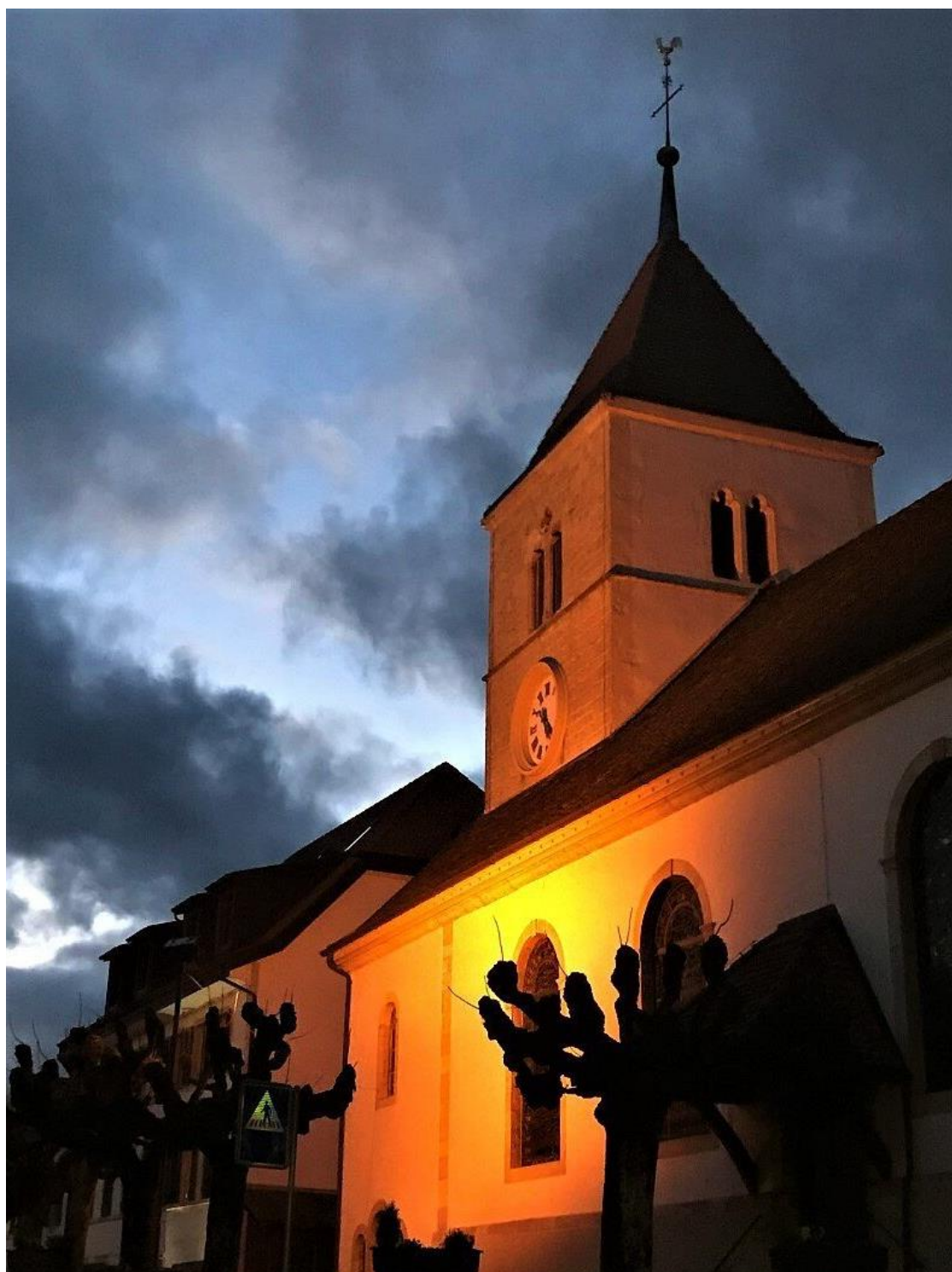
mobilière de l'EREN » de décembre 2024 devraient permettre une diminution des déficits dès 2027, sans pour autant compenser les pertes financières liées à la baisse du sentiment d'appartenance par la diminution constante des apports de la contribution ecclésiastique. Actuellement, la volonté exprimée d'un équilibre financier cantonal dès 2027, tout en répondant à l'art. constitutionnel 4 : *L'Église est au service de tous les habitants du pays de Neuchâtel par la proclamation de l'Évangile et par la diaconie*, paraît compromise.

Afin de poursuivre la mission confiée par le Christ, le temps de mettre en place une véritable péréquation interparoissiale et cantonale n'est-il pas venu ? Est-il évangélique que des paroisses bénéficient d'avantages historiques, que d'autre cumulent les déficits et que la caisse cantonale assume l'ensemble des salaires et les frais d'entretien des locaux paroissiaux loués à des prix nettement inférieurs au marché ?

# *Finances*

Par Jacques Péter, référent finances et immobilier

**Pour des raisons de délai d'impression du présent document, vous êtes invités à prendre connaissance de la situation financière de l'EREN au 31.12.2025 par la lecture du document « Compte de résultat et bilan 2025 ».**



# Immobilier

Par Corinne Burgener, secrétaire générale

**La gestion du parc immobilier est de la responsabilité de la secrétaire générale, les projets d'envergure influençant le patrimoine et l'avenir de l'EREN sont discutés avec le référent du dicastère, ils définissent ensemble des stratégies qui seront amenées pour décisions sur la table du Conseil synodal.**

Les liens de confiance établis avec Naef Immobilier Neuchâtel se poursuivent, rythmés des rencontres trimestrielles qui réunissent les domaines gérance et techniques et la secrétaire générale, durant lesquelles tous les immeubles sont discutés tant pour les dossiers d'entretien courant mais également pour la vie des locataires. Les affaires urgentes sont réglées au cours de liens bilatéraux selon le thème. Les trente-huit biens immobiliers des quarante propriétés de l'EREN sont ainsi suivis conjointement avec son partenaire dont le sérieux est gage de sérénité.

Pour rappel, la gestion de l'immeuble dit « Le Jardin de la Cure » sis à Peseux, est confiée à la Fondation La Pesolière. La salle communautaire de La Pesolière, entièrement rénovée l'année précédente, est très appréciée par les locataires du « Jardin de la Cure » qui peuvent bénéficier de son accès.

L'immeuble « Clos-de-La-Chapelle » est le quarantième bien, également sous mandat avec Naef Immobilier Neuchâtel SA, mais fait l'objet d'un contrat séparé puisqu'il est propriété à parts égales avec la Fondation Elisa Junier. En 2025, l'accompagnement avec l'entreprise YH a pris fin à la suite de la cession d'activités de ses dirigeants. Désormais, cette aide à la personne est proposée par « Avec-Vous », dont le responsable est Monsieur Henrique Fonseca dos Reis. Ce dernier assure l'animation et une veille pour tous les locataires. La mise à jour de la convention qui lie l'EREN et la Fondation Elisa Junier a été finalisée et validée par les deux entités.

Le projet de grande envergure initié à Serrières, pour rappel débouté par le Tribunal fédéral précédemment, demeure en attente de décisions concrètes de la part des autorités communale et cantonale qui

doivent définir dans quelle forme il pourra se concrétiser.

Au travers des nombreux liens entretenus dans le secteur immobilier tant métiers que gestion et suivi de projets, la secrétaire générale est la garante du bon fonctionnement de cet important secteur.

Les statistiques au 1<sup>er</sup> juin 2025 du marché immobilier neuchâtelois présentent un taux de vacance de 1.82% pour un taux de 1.68 % à la même époque l'année précédente, soit une légère augmentation de 0.14%. À titre de comparaison, les chiffres de l'EREN sont de 6.94 % et 6.29% respectivement pour 2025 et 2024, soit une hausse de 0.65%. Les chiffres cantonaux transmis à l'Office fédéral de la statistique considèrent également la vacuité des logements en propriété. Cette donnée, historiquement basse, influence le taux dans une même proportion.

Les entretiens réguliers au cours de l'année du parc immobilier garantissent une appréciation constante des biens tout en maintenant une proportion des charges identiques à 2024 sur la quasi-totalité du parc immobilier qui indiquait un taux de 26.21% en 2024 contre 28.55% pour 2025.

Un appartement en PPE et un local commercial, propriétés de l'EREN à Saint-Aubin ont été vendus au cours de l'année, suivant ainsi le principe validé par le Synode lors du rapport « Esquisse de la politique financière et immobilière de l'EREN » en décembre 2024 qui validait la vente de bien(s) immobilier(s) afin d'absorber le déficit.

Parallèlement aux missions opérationnelles, le référent immobilier et la secrétaire générale œuvrent à l'élaboration de la stratégie immobilière afin de proposer un plan de route définissant les biens

immobiliers à conserver mais aussi à rénover, à vendre ou plus stratégiquement, proposer des investissements permettant des rendements financiers d'importance. Pour

cette stratégie, ils peuvent s'appuyer des conseils des différents spécialistes du groupe Naef Immobilier Neuchâtel.



# Dicastère jeunesse et famille

## Introduction

Par Jean Messerli, référent dicastère jeunesse et famille

**La suppléance de ce dicastère a été assurée par le référent de l'intérieur pour le SIAJ et par le référent finances et immobilier pour le secteur enfance, couple et famille.**

Cette situation est due à la démission du Conseil synodal au 31 décembre 2024 du référent titulaire.

L'engagement de la nouvelle responsable du secteur enfance, couple et famille a été une bouffée d'oxygène. De par son parcours, ses excellentes compétences et connaissances des domaines concernés et particulièrement du domaine enfance, elle a trouvé son autonomie et définit les enjeux 2025 de son secteur. Son rapport en page 38 expose les chantiers futurs.

Pour le SIAJ, le référent de l'intérieur a poursuivi son mandat débuté en 2024 avec la création de l'équipe. Après une journée en mars 2025 portant sur la création de l'esprit

de l'équipe avec un apport de M. Thierry Collaud sur « Le bien commun » et « L'instituant institué », le travail s'est poursuivi sur la mise en œuvre des activités 2025-2026. Dans une volonté de se donner les moyens de réussir la réalisation du projet SIAJ, le Conseil synodal a validé un accompagnement de l'équipe par un partenaire externe. Le rapport du SIAJ ci-après apporte les compléments et les explicatifs des travaux menés en 2025.

La venue de deux nouveaux conseillers synodaux permettra certainement de réunifier le SIAJ et le secteur enfance, couple et famille sous la responsabilité d'un seul référent pour le dicastère jeunesse et famille.

# Service interparoissial d'accompagnement de la Jeunesse (SIAJ)

Par les ministres du SIAJ

## La création du Service interparoissial d'accompagnement de la jeunesse (SIAJ) s'inscrit dans la mise en œuvre des résolutions adoptées par le 194<sup>ème</sup> Synode.

Le SIAJ a été officiellement lancé le 1<sup>er</sup> juillet 2025. L'équipe, composée d'Esther Berger (modératrice), Constantin Bacha, Jean-Marc Leresche, Frédéric Siegenthaler, Micha Weiss et Quentin Beck, s'occupe de coordonner les activités destinées aux adolescent-e-s et jeunes adultes de 12 à 20 ans sur le territoire du canton de Neuchâtel. Cela comprend également les groupes de jeunes, l'aumônerie des étudiant-e-s ainsi que la formation de moniteur-trices de catéchisme. L'équipe travaille aussi à repenser les pratiques actuelles afin de les adapter aux besoins des jeunes et aux réalités ecclésiales.

Au-delà du travail individuel, l'équipe du SIAJ se réunit de manière bimensuelle, le jeudi matin. Ces séances ont pour but de traiter les questions organisationnelles et fonctionnelles liées aux activités destinées aux jeunes de 12 à 20 ans.

Les autres jeudis matin, les membres du SIAJ rencontrent le groupe de conseil Momentum. Ces temps communs ont été consacrés au travail sur la création du groupe et sur la collaboration en son sein. Ces rencontres ont également permis un travail de fond autour de la mission et de la vision.

L'année en cours a été pensée comme une année de transition, permettant d'assurer la continuité des activités existantes tout en préparant une nouvelle organisation.

Un recensement des activités destinées aux jeunes de 12 à 20 ans sur le territoire cantonal

a été effectué. Les activités déjà existantes ont été maintenues afin de préserver les dynamiques en place et les liens avec les jeunes. Pour soutenir cette continuité, un petit pourcentage de temps de travail a été attribué, pour une période limitée, à certain-e-s ministres engagé-e-s dans des activités auxquelles les membres du SIAJ ne pouvaient pas s'impliquer directement.

Plusieurs difficultés ont été identifiées au cours de cette période. Tout d'abord, une réalité de travail différente selon les personnes composant le groupe : modalités de remboursement des frais, réalités paroissiales et cadres administratifs variables.

Ensuite, la définition d'une tranche d'âge pertinente pour l'accompagnement de la jeunesse constitue un enjeu important. La catégorie des 12-20 ans recouvre des réalités très diverses et tend, dans la pratique, à s'élargir.

Durant cette année de transition, l'équipe est confrontée à la difficulté de maintenir un grand nombre d'activités avec un emploi du temps limité. Actuellement, certains secteurs bénéficient d'une aide extérieure (petits pourcentages). Dans d'autres, l'intégralité des activités est organisée par les mêmes personnes. Cette diversité de réalités entre les secteurs met en lumière le défi auquel le SIAJ doit faire face : un travail d'unification qui ne soit pas une uniformisation.

# Enfance, Couple et Famille

Par Diane Friedli, responsable du secteur Enfance, Couple et Famille

## **L'arrivée d'une nouvelle responsable implique des ajustements et la mise en place de bonnes bases nécessaires à des collaborations fructueuses à long terme.**

Après plusieurs mois de vacance, le poste de responsable a été repourvu et confié à la pasteur Diane Friedli à 20% depuis le mois de février puis à 50% depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2025. Le changement de titulaire du poste a coïncidé avec une redéfinition des missions.

L'arrivée d'une nouvelle responsable implique des ajustements et la mise en place de bonnes bases nécessaires à des collaborations fructueuses à long terme. Un soin particulier a été porté les premiers temps à la rencontre des ministres ou des équipes en charge des activités pour les enfants dans les paroisses. Les objectifs visés par la plateforme des ministres ont été définis et un état de situation du secteur de l'enfance a été dressé.

Sur ces bases, des échanges vont être initiés au premier semestre 2026 avec tous les Conseils paroissiaux afin d'établir ensemble des objectifs et des projets réalistes mais ne manquant pas d'ambition pour les années à venir. La catéchèse de l'enfance et les liens avec les familles ont souvent fait les frais des années difficiles qu'ont traversées ou traversent encore, les paroisses. Parfois gagnées par le découragement, les équipes ont besoin de se remobiliser pour réenchanter cette mission fondamentale de l'Église : porter l'Évangile aux neuchâtelois et

aux neuchâteloises et ce, dès leur plus jeune âge.

Plusieurs chantiers et points d'attention ont encore été définis. Une collaboration avec le SIAJ est indispensable pour favoriser le passage entre les activités destinées aux enfants et celles offertes aux pré-adolescent-e-s et établir ensemble des cadres pour les activités pour les mineur-e-s. Le Fil Rouge de la catéchèse, document fondateur de tout le travail catéchétique de l'EREN, a été adopté en 2003. Il a donc plus de 20 ans et nécessite d'être retravaillé à la lumière de la réalité actuelle de la société et de l'Église.

Point réjouissant : l'événement « Noël au coin du feu », organisé par une équipe œcuménique à Montmirail, rencontre un succès grandissant. Les nombreuses familles réunies en un dimanche après-midi du temps de l'Avent ont vécu un moment plein de chaleur autour du récit de Noël et sont reparties ravies.

Les défis qui se présentent à l'EREN dans le domaine de l'enfance, mais aussi de l'accompagnement des couples et des familles sont nombreux. Un élan passionnant et plein de sens attend celles et ceux qui s'investissent dans ce secteur, bénévolement et professionnellement.

# Dicastère aumônerie et diaconie

## Introduction

Par Christine Hahn, référente aumônerie et diaconie

**Au 1<sup>er</sup> septembre 2025, un nouveau responsable des services cantonaux Santé et Social et santé a pris son poste à 100%. L'allègement de la charge de travail pour la référente s'est immédiatement fait ressentir. Les dossiers ont été repris et avancent.**

Cette année un rapport relatant le travail de chacune de nos aumôneries vous est présenté. La référente du Conseil synodal a assumé un interim de responsable pendant plus d'un an. Bien entendu, durant cette période seul les urgences ont été traitées. Les aumônières et aumôniers ont continué à assumer leur tâche et la référente les en remercie.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2025, un nouveau responsable des services cantonaux Santé et Social a pris son poste à 100%. L'allègement de la charge de travail pour la référente s'est immédiatement fait ressentir. Les dossiers ont été repris et avancent. La réflexion sur l'avenir des aumôneries dans le processus

EREN2023 progresse et des rapports au Synode seront probablement présentés en 2026.

Le grand événement du service a été l'organisation du culte cantonal le 26 octobre présidé par les aumônières et aumôniers sur le thème « À qui la faute ? » Pendant la collation après la célébration, les aumôniers ont échangé et présenté leur travail au public présent. Ainsi de belles rencontres et de nouveaux bénévoles se sont annoncés.

La parole est laissée au nouveau responsable pour ce qui ne peut être qu'un survol de tout le travail effectué.



# Services cantonaux Santé et Social

Par Julien Surmely, responsable des services cantonaux Santé et Social

**Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2025, le nouveau responsable des Services cantonaux a pris ses fonctions avec joie, il a découvert la diversité des contextes et des champs d'intervention de l'aumônerie au sein de l'EREN. Il vous propose ici un regard neuf sur ces différents secteurs. Il s'agit d'un premier regard, porté avec liberté, mais aussi avec l'humilité de celui qui est encore en phase de découverte. Une de ses premières actions a été de rencontrer l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'équipe des Services cantonaux Santé et Social. Cela répondait à sa volonté, mais aussi à une nécessité : établir un premier contact favorable à la collaboration et mieux comprendre les défis rencontrés sur le terrain.**

## **Aumônerie des hôpitaux**

L'aumônerie hospitalière est un secteur exigeant et particulièrement riche. Le responsable des Services cantonaux a été marqué par la diversité des réalités rencontrées et par l'engagement des aumônières et aumôniers.

Chaque établissement possède sa culture et ses contraintes propres. Pourtant, partout, le responsable a perçu la même attention à la présence, à l'écoute et à l'accompagnement des patients, des proches et du personnel soignant.

Service discret mais essentiel, l'aumônerie se situe à la croisée du soin, de l'écoute et du témoignage. Dès ses premières semaines de travail, l'aumônerie hospitalière s'est imposée, pour le responsable des Services cantonaux, comme un dossier important nécessitant une présence soutenue.

D'importants dossiers ont été négociés dans le cadre de la collaboration entre l'EREN et le RHNE, notamment l'accès au dossier des soins du patient-e, la reconnaissance du concept d'accompagnement spirituel, ainsi que la transformation partielle de la chapelle de l'hôpital de Pourtalès en salon destiné aux patient-e-s.

Cette fin d'année 2025, une délégation comprenant plusieurs aumônières et aumôniers de l'équipe a pu présenter, lors du colloque international des soins palliatifs qui se tenait à Bienne, le projet de l'Unité de gériatrie aiguë (UGA). Cette présentation a été très bien accueillie par le public de

professionnel-les présent à cette manifestation.

## **Aumônerie en EMS**

Les aumônières et aumôniers interviennent dans la majorité des EMS du canton. Les contextes varient selon la taille des établissements et le profil des résident-e-s.

Le ministère prend des formes diverses : cultes communautaires, accompagnements individuels, groupes de parole. Cette diversité demande une grande capacité d'adaptation.

Le responsable des Services cantonaux a été sensible à la qualité, à l'expérience et à l'engagement des ministres qui assurent une présence fidèle et ajustée aux besoins des résident-e-s.

## **Aumônerie des institutions sociales**

L'équipe intervient auprès de personnes en situation de handicap, adultes et enfants, notamment en lien avec la Fondation des Perce-Neige.

Pour les adultes, l'accompagnement se vit surtout à travers des cultes et des célébrations. Pour les enfants, il prend la forme d'une instruction religieuse en milieu scolaire. Les familles peuvent également bénéficier d'un soutien.

Les grandes fêtes chrétiennes rythment l'année. Dans toutes ces activités, la relation humaine demeure centrale, fondée sur l'écoute et le respect.

## **Aumônerie en prison**

Les établissements pénitentiaires neuchâtois accueillent une population masculine, avec des enjeux spécifiques.

Ne disposant pas de l'accréditation nécessaire, le responsable ne peut s'y rendre directement. Les échanges avec l'aumônier en poste lui ont toutefois permis de mesurer la richesse de ce ministère.

Entre célébrations, entretiens individuels et présence dans le quotidien des détenus, l'aumônerie offre un soutien spirituel et humain essentiel, dans le respect du cadre institutionnel.

Durant cette fin d'année 2025, un processus de recrutement a été mené pour trouver le remplaçant de l'aumônier des prisons qui prendra sa retraite l'année prochaine. C'est Monsieur Pascal Frésard qui sera engagé à partir du 1er janvier 2026. Il poursuit actuellement un CAS en accompagnement spirituel au CHUV.

## **Espace Oskar Pfister**

L'Espace Oskar Pfister est une aumônerie ambulatoire spécialisée en santé mentale. Ce secteur est particulièrement familier au responsable des Services cantonaux en raison de son parcours de travailleur social en milieu psychiatrique.

Ces échanges lui ont rappelé combien la dimension spirituelle peut constituer un pilier du modèle bio-psycho-social et spirituel.

L'aumônier reçoit les patient-e-s au centre-ville de Neuchâtel et se déplace également à domicile sur l'ensemble du canton.

## **Aumônerie de rue à La Chaux-de-Fonds**

Lors de sa prise de fonction, le responsable a découvert l'aumônerie de rue à La Chaux-de-Fonds. Il y a constaté une forte implication de toute l'équipe.

Un repas hebdomadaire et différentes présences sur le terrain permettent la rencontre, l'écoute et l'accompagnement spirituel. Cette proximité crée des liens

simples et chaleureux avec des personnes souvent fragilisées.

## **Aumônerie de rue à Neuchâtel (La Lanterne)**

La Lanterne est un service œcuménique ouvert à toutes et tous. Le responsable a été marqué par la qualité du lieu, qui comprend aussi une petite chapelle.

Aumônières, aumôniers et bénévoles assurent des permanences au local et des présences dans les rues de Neuchâtel. Cette double démarche permet de rejoindre les personnes là où elles se trouvent et d'offrir un soutien humain et spirituel.

L'aumônerie est constituée en association, réunissant des membres des Églises reconnues du canton. Le responsable des Services cantonaux a directement été plongé dans le bain puisque, par sa fonction, il lui a été proposé de prendre le poste de vice-président. C'est un réel plaisir pour le responsable de participer à ce comité et de promouvoir ce ministère.

## **Aumônerie dans le domaine de l'asile**

L'aumônerie dans le domaine de l'asile se déploie principalement au Centre fédéral d'asile de Boudry (CFA). Une aumônière de l'EREN y assure une présence régulière.

La particularité de ce centre réside dans le caractère pluri-religieux de l'aumônerie, qui implique une collaboration entre les différentes traditions dans un esprit de respect mutuel. Depuis deux ans maintenant, il s'agit d'une aumônerie interreligieuse incluant également l'aumônerie musulmane.

L'année 2025 a été marquée par la fermeture du centre des Verrières.

Les aumônières et aumôniers participent également à des rencontres romandes avec leurs collègues d'autres cantons, favorisant échange et soutien.

Dans ce contexte, l'aumônerie se vit comme un ministère d'écoute, attentif à la dignité et au parcours de chacun.

## **Aumônerie des sourd-e-s et malentendant-e-s**

Cette aumônerie propose un culte mensuel et une étude biblique adaptés aux personnes sourdes et malentendantes.

Elle est organisée en collaboration avec l'Église protestante réformée Berne, Jura-Soleure.

Le responsable n'a pas encore eu l'occasion d'y participer, les rencontres ayant lieu alternativement à Tavannes et à Neuchâtel.

# OSKAR PFISTER

«l'Évangile  
au cœur des  
blessures.»

Nous avec vous  
Quand la vie interroge :  
notre présence en soutien



eren

EGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE  
DU CANTON DE NEUCHÂTEL

# Dicastère Bénévolat

Par Anne Kaufmann, référente Bénévolat

**« De même vous aussi, quand vous aurez exécuté tout ce qui vous a été ordonné, dites : “Nous sommes de simples serviteurs : nous n’avons fait que notre devoir.” »  
Un verset à méditer entre le devoir et la mission qui nous est ordonné.**

## Introduction

Chaque bénévole qui s’inscrit dans une tâche choisie, en fonction de son attirance et de ses compétences apporte sa contribution au bien commun. Certes un bénévole ne gagne rien en espèce sonnante et trébuchante, mais il reçoit beaucoup et dans un domaine qui ne touche ni à l’argent, ni à un défraiement ni à un salaire.

Que reçoit-il alors ? Il s’enrichit personnellement, découvre une activité inconnue ou une nouvelle profession. Il gagne une expérience, la confiance en lui augmente. Le bénévole découvre encore des réalités de vie difficiles qu’il n’aurait même jamais imaginé. Par exemple, en brisant l’isolement de son prochain, la personne fragilisée reçoit un lien de présence. Et, de l’autre côté, le bénévole se sent utile et responsable de quelqu’un.

Une prise de conscience qui le porte dans une nouvelle réalité, qui lui ouvre les yeux et lui permet de relativiser pour sa propre vie. Pour une personne qui se consacre avec joie à une tâche, son quotidien oublié prend une tout autre saveur et une nouvelle dimension riche de sens est donné à sa vie.

## Formation

L’EREN veille à maintenir un panel de cours de grande qualité, formation continue et formation de base, qui ont été orchestré par Daniel Galataud, diacre dans l’aumônerie des EMS.

## Formation continue

### en 3 rencontres :

- Au début de l’année, une première rencontre avec comme thème « *Une initiation à la communication non-violente* ». 19 personnes ont participé avec Mesdames Laurence Bruschweiler et Stéphanie Perregaux, formatrices.

- Une deuxième rencontre à la fin de l’été avec le thème « *Donner un sens à sa vie malgré la souffrance* ». 12 personnes ont participé avec M. Juan Ballesteros, formateur.
- Une troisième formation en novembre, « *La mort, parlons-en* » avec Mme Ellen Pagnamenta, formatrice, pour une participation de 20 personnes.

## Formation de base

La formation de base a été suivie dans son tout ou en partie, par 18 participant-e-s, dont 7 personnes réformées.

Avec Mesdames Cathy Fauguel, Carmen Burkhalter et Messieurs Martin Hoegger, Mario Drouin, Thierry Collaud, ce n’est pas moins de 7 rencontres, tout au long de l’année, depuis le mois de mai jusqu’au mois de novembre que toute personne intéressée a pu suivre. Les différents thèmes, à savoir, « *Le bénévolat* », « *Rencontrer à la manière du Christ* », « *L’œcuménisme* », « *Fondement de la visite* », « *Gestion des émotions et spécificités de la visite* », « *Gestion des émotions et spécificités de la visite* », « *Les 5 étapes de la visite et vieillir en différents lieux* », « *Contexte institutionnel et aspects légaux* » ont permis d’apporter les éléments indispensables et enrichissants pour mener à bien son engagement dans le bénévolat.

## Dating du Bénévolat le 4 décembre 2025

La présence de l’EREN au *dating neuchâtelois* est un apport de visibilité très bénéfique qui permet de tisser des liens avec les personnes qui passent au stand de l’EREN, avec leurs questions et leurs envies pour s’engager en tant que « Bénévole » et pourquoi pas au sein de l’EREN. D’autre part, le *dating* du bénévolat est une opportunité pour échanger et partager avec les 30 associations actives dans de très nombreux domaines apportant

ainsi chacune leur contribution à soutenir bénévolement des personnes fragilisées, dépendantes, isolées. Par leur présence, une aide se concrétise dans la mesure des moyens à disposition. L'EREN veut renouveler sa présence en 2026.

## Organisation du Bénévolat pour 2026

À la suite du départ de la responsable du secteur cantonal « Bénévolat » en 2024, le Conseil synodal a choisi de ne pas repourvoir le poste afin de mener une réflexion de fond. Cette analyse a conduit à la décision de supprimer le secteur « Bénévolat », ce qui a été présenté au Synode de juin 2025 dans un rapport d'information puis validé dans le cadre des rapports « Mission spécifique Églises et Société II » et « Tableau des postes 2025 » en redistribuant ses missions au sein des services généraux de l'EREN, dans une logique de transversalité, de cohérence et d'optimisation des ressources.

Les activités liées au bénévolat ne disparaissent pas. Elles sont désormais réparties entre plusieurs services selon leurs compétences :

- les ressources humaines prennent en charge les conditions-cadres

(chartes, conventions, formations, casiers judiciaires, etc.).

- le service Communication coordonne la promotion, la reconnaissance et l'événementiel cantonal.
- le secrétariat général assure la gestion administrative (notamment la liste des bénévoles).
- les services cantonaux et secteurs spécialisés poursuivent les formations spécifiques aux bénévoles de leurs secteurs d'activités.
- les paroisses restent responsables de l'accompagnement local.

Cette réorganisation vise à mieux intégrer le bénévolat dans le fonctionnement ordinaire de l'Église, tout en renforçant sa visibilité et sa reconnaissance. Elle s'accompagne d'un léger redéploiement des ressources, avec un renforcement ciblé du service Communication et une économie globale de 0.3 EPT au tableau des postes, venant de la disparition du secteur cantonal et de la non-repourvue du poste de responsable cantonal du Bénévolat.



# Dicastère Église et Société

## Introduction

Par Yves Bourquin, référent Église et Société

**Un premier déplacement a été opéré en 2025 avec l'intégration de la mission « Église et Société » au service Communication (dicastère de l'extérieur). Ce choix est plus qu'organisationnel. Il dit que la relation à la société passe d'abord par une présence et une manière d'entrer en dialogue. L'Église ne se situe pas à côté de la société : elle y est engagée, à travers ce qu'elle dit, ce qu'elle montre, et la manière dont elle se rend présente.**

Il y a, dans la vie d'une Église, des moments où les structures doivent bouger pour rester fidèles à leur vocation. Non pas par goût du changement, mais parce que ce qui était clair hier devient flou, et que ce qui était porté ensemble demande à être distingué pour être mieux assumé. Le dicastère « Église et Société » a traversé, en 2025, un tel moment.

Longtemps, il a porté à la fois la réflexion sur la présence de l'Église dans la société et les engagements liés à Terre Nouvelle. Deux dimensions légitimes, mais qui ne relèvent pas tout à fait du même geste ecclésial. D'un côté, une parole adressée au monde proche, à la société qui nous entoure. De l'autre, une solidarité vécue plus largement, au loin, dans des relations de partenariat et de réciprocité. Peu à peu, il est apparu nécessaire de distinguer ces deux dimensions pour mieux les servir.

Un premier déplacement a été opéré en 2025 avec l'intégration de la mission « Église et Société » au service Communication (dicastère de l'extérieur). Ce choix est plus qu'organisationnel. Il dit que la relation à la société passe d'abord par une présence et une manière d'entrer en dialogue. L'Église ne se situe pas à côté de la société : elle y est engagée, à travers ce qu'elle dit, ce qu'elle montre, et la manière dont elle se rend présente.

Le mouvement se poursuit.

À partir de 2026, le dicastère « Église et Société » en tant que tel disparaîtra pour laisser place à un dicastère « Terre Nouvelle », entièrement dédié à cette mission. Là encore, il ne s'agit pas d'un simple ajustement structurel. Il s'agit de reconnaître que l'engagement international de l'Église dans les questions de justice, de solidarité et de développement, mérite un lieu propre et identifiable. Car la solidarité n'est pas une extension de l'Église. Elle est une expression de sa foi.

Les décisions du Synode de décembre 2025 s'inscrivent dans cette dynamique. Le maintien de l'engagement de l'EREN au sein de la CEVAA affirme que l'Église ne se comprend pas seule, mais en relation, dans un réseau de communautés qui se reconnaissent mutuellement. L'attribution d'une enveloppe de 35'000 francs, prélevée sur le Fonds « 1% aide au Tiers-monde » et répartie entre DM, EPER et la CEVAA, traduit concrètement cet engagement.

Ces choix, même modestes, disent quelque chose de notre ecclésiologie : notre Église ne vit pas seulement de ce qu'elle organise localement, mais aussi de ce qu'elle partage, de ce qu'elle reçoit et de ce à quoi elle consent au-delà d'elle-même.

Le texte qui suit, rédigé par Yvena Garraud Thomas, animatrice cantonale Terre Nouvelle, déploie cette orientation. Il en précise les contours et en esquisse les perspectives.

# Terre Nouvelle

Par Yvena Garraud Thomas, animatrice cantonale Terre Nouvelle

## **L'année 2025 a marqué une étape importante pour Terre Nouvelle, tant par les rencontres vécues que par la mise en œuvre de nouvelles orientations décidées par le Synode.**

L'année 2025 a marqué une étape importante pour Terre Nouvelle, tant par les rencontres vécues que par la mise en œuvre de nouvelles orientations décidées par le Synode. Elle s'est ouverte par une soirée de réflexion et d'échange, le 31 janvier 2025, autour du thème « *Les Églises s'engagent dans la société* ». Les témoignages venus du Liban, de République tchèque et de Neuchâtel en la personne de Jean-Marc Leresche, diacre, aumônier à la Lanterne, ont mis en lumière la responsabilité sociale des Églises et leur rôle essentiel dans la promotion de la solidarité, de la justice et de l'espérance.

L'année a surtout été marquée par l'application des résolutions adoptées par le Synode de décembre 2024, issues du rapport du Conseil synodal sur la *Politique de soutien aux œuvres d'entraide de Terre Nouvelle*. La suppression de la cible financière obligatoire constitue un changement majeur. Longtemps perçue comme contraignante, elle laisse désormais place à une dynamique plus souple, centrée sur l'engagement, la créativité plutôt que sur la contrainte financière.

Les paroisses sont désormais invitées à mener au minimum quatre actions annuelles en faveur de l'entraide, autour des projets de DM, EPER et AJS. Ces actions existaient déjà dans la pratique. Mais les paroisses ne sont plus tenues d'atteindre un montant prédéfini. L'accent est mis sur l'ancrage communautaire, la participation et le sens donné à chaque initiative.

La mise en œuvre de ce nouveau cadre a donné lieu à plusieurs rencontres avec les Conseils paroissiaux. Ces échanges ont permis d'entendre les interrogations et d'envisager des ajustements dans un esprit de dialogue et de souplesse.

Un défi demeure : soutenir des projets d'entraide, ici et ailleurs, suppose de porter un regard attentif sur son environnement, de tisser des partenariats et de nourrir une réflexion théologique sur la mission et la responsabilité de l'Église dans la société. Le travail des œuvres d'entraide ne dispense pas les paroisses de ce discernement.

Une difficulté subsiste toutefois : comment concilier la suppression de la cible avec le maintien d'un objectif financier global, nécessaire pour donner une orientation commune et assurer la lisibilité de l'engagement de l'EREN.

En l'absence des rapports chiffrés, il est encore trop tôt pour dresser un bilan définitif, mais les premiers éléments montrent un engagement financier soutenu et diversifié des paroisses.

Enfin, le Synode de décembre 2025 s'est prononcé sur le maintien de l'adhésion de l'EREN à la CEVAA. Malgré les enjeux financiers et une visibilité encore limitée dans les paroisses, cette adhésion a été confirmée. Un rapport du Conseil synodal viendra préciser ce cadre en décembre 2026.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui se sont engagés, par leur temps, leur dévouement, leur créativité et leurs dons, à travers les Foulées de la solidarité, les différents événements, les offrandes et

cultes, ainsi que le p'tit festival des films du Sud. Leur engagement fidèle permet de soutenir concrètement des projets d'entraide et de faire vivre l'esprit de solidarité porté par Terre Nouvelle.



# Rapports chiffrés : synthèse des actions paroissiales 2025

## Introduction

La présente synthèse (voir page suivante) rassemble les rapports chiffrés transmis par les paroisses de l'EREN concernant leurs actions en faveur de l'entraide durant l'année 2025. Elle s'inscrit dans le cadre des décisions prises par le Synode de décembre 2024, en particulier la résolution n°5, qui demande que chaque paroisse rédige annuellement un compte-rendu chiffré de ses actions « Terre Nouvelle ».

Depuis 2025, les paroisses sont invitées à mener au minimum quatre actions par année en faveur de l'entraide, dont trois en lien avec les œuvres partenaires DM, EPER et AJS. Une quatrième action peut soutenir une autre organisation d'entraide, conformément à la résolution n°6 du rapport au Synode. La synthèse présentée ci-dessous permet de rendre visible l'ensemble des initiatives menées dans les paroisses, la diversité des actions réalisées ainsi que les montants récoltés en faveur des projets soutenus.

## Conclusion

L'année 2025 marque la première mise en œuvre concrète des nouvelles orientations décidées par le Synode concernant la politique de soutien aux œuvres d'entraide de Terre Nouvelle. La suppression de la cible obligatoire constitue un changement important pour les paroisses. Dans l'ensemble, les rapports chiffrés des paroisses montrent que cette suppression n'a pas affaibli l'engagement en faveur de l'entraide. Bien au contraire, les paroisses ont largement répondu à l'appel et ont continué à développer des initiatives, dépassant le minimum de quatre actions annuelles

demandé. Les cultes Terre Nouvelle, les offrandes, les collectes régulières, les actions de Carême, les ventes, marchés et soupers solidaires, les sensibilisations à la solidarité ou les événements culturels au rayonnement supra-paroissial témoignent d'une mobilisation vivante et diversifiée.

Les paroisses étaient déjà fortement engagées dans de nombreuses initiatives d'entraide. Cette synthèse permet d'en révéler l'ampleur et montre que cet engagement dépasse largement la seule logique d'une cible à atteindre. Elle met en évidence la richesse des actions menées, la mobilisation des paroisses et la créativité déployée pour soutenir l'entraide tout au long de l'année.

La synthèse révèle également l'ouverture des paroisses à un large réseau d'organisations, aux côtés de DM, EPER et AJS, conformément à l'esprit des résolutions synodales. Cette diversité de soutiens montre que l'entraide reste une dimension essentielle de la mission de l'Église, à la fois locale et universelle.

Ainsi, les premiers résultats laissent apparaître une dynamique encourageante : les paroisses continuent de s'engager avec générosité, en intégrant l'entraide au cœur de leur vie communautaire. Terre Nouvelle demeure ainsi un espace vivant de solidarité, de rencontres et d'initiatives au service du prochain, ici et ailleurs. Cet engagement mérite d'être salué, d'autant plus qu'il s'inscrit dans un contexte marqué par les défis financiers des paroisses et la diminution du nombre de bénévoles. Un grand merci aux paroissiennes et paroissiens, aux équipes Terre Nouvelle et à toutes les personnes bénévoles qui, par leur générosité et leur fidélité, ont rendu cette mission possible.

Paroisses	Nombre d'actions	DM	EPER	AJS	Autres ONG Entraide au près et au loin	Montant total récolté
La BARC	7+	Culte TN Vente de gousses Vanille	Soupes de carême X4 Culte TN Vente roses et farine bio Atelier cinéma	Collecte du Jeûne Fédéral	ACAT - Dons soutien familles - Collectes - Couronne de l'Avent - Budget des autres Free go - « A la rencontre »	13'084.12
La Chaux-de-Fonds	7+	Vente de gousses de vanille Culte TN - Repas TN	Trio de miel Collecte célébration Vente de roses 2X	Collecte du Jeûne Fédéral	-	4'101.33
La Côte	7+	Culte TN et projet ACO Offrandes 4X attribuées à DM	Culte TN - Soupes 2X Souper solidaire - Roses Offrandes 3X attribuées à EPER	Collecte du Jeûne Fédéral	Offrandes-Soutien voyage Mexique - Dorcas CSP - Budget des autres - ACAT - Gigilagrafe Jeunesse de La Côte - Soutien parents dans les îles Cook	12'430.41
L'Entre-deux-Lacs	7+	Offrande et graines 2024 Culte TN - Vente de gousses de vanille Souper-Ciné TN 3X	Culte TN - Soupe de Carême	Collecte du Jeûne Fédéral	Culte d'envoi MAF - Action paquets de Noël - Don pour la Bulgarie - Collecte pour JC2033 Collecte Compassion - Culte conférence (ACP) Collecte : Mission chrétienne pays de l'Est Mission Aviation Fellowship (MAF)- Action en faveur des chrétiens persécutés (ACP) Association Kaputt - CPT Congo - CASS (santé)	16'495.20
Les Hautes Joux	6	Repas "chasse" - Culte TN	Culte TN X2 - Vente de roses	Collecte du Jeûne Fédéral	-	3'719.20
Le Joran	8+	Conte autour du feu-Culte TN Vente de gousses de vanille	Soupe 3X - Pain du partage Culte TN Semaine de Jeûne Vente roses	Collecte du Jeûne Fédéral	Marché Terre Espoir (11X)	5'957.89
Neuchâtel	7+	Vente des fruits Terr'espoir, Vente de gousses de vanille Souper-ciné Madagascar Collecte d'entrée de campagne Collectes des 5ème dimanches	Action campagne œcuménique de Carême Vente des roses Foulées de la solidarité	Collecte du Jeûne Fédéral	CEVAA Collectes de Noël (25 décembre)	7'251.99
Val-de-Ruz	5+	P'tit festival des films du Sud Appel de printemps FoiresX2 Collectes Vendredis-MidiX30 Collectes célébrationsX9	Culte TN - Soupes de carême 3X Soupe - Aide d'urgence Soutiens : Hectare de terre, Vingt poules, 100 plants de moringa, Eau potable, un poulailler, toilettes pour filles, 3 chèvres, 4 ballons de foot, 3 essais de coccinelles.	Collecte du Jeûne Fédéral	CSP	23'227.34
Val-de-Travers	10+			Collecte du Jeûne Fédéral	-	12'595.75

# Communautés reconnues

## Communauté de Grandchamp

Par Sœur Svenja

**On aurait pu attendre *Prie et travaille* ; *Prie et aime* dit pourtant l'essentiel. Il rappelle que la prière n'est jamais à séparer de *l'amour*. *Prier, travailler, aimer* : tout est un dans la vie de Jésus, et appelé à le devenir dans la nôtre.**

### « **Prie et aime ! Vivre la croix et la résurrection au quotidien** »

Ce thème accompagne la Communauté depuis l'été. Il vient de nos premières sœurs : *Prie et aime*, titre de la Règle de vie esquissée en 1941 par Sœur Marguerite pour la communauté naissante. On aurait pu attendre *Prie et travaille* ; *Prie et aime* dit pourtant l'essentiel. Il rappelle que la prière n'est jamais à séparer de *l'amour*.

*Prier, travailler, aimer* : tout est un dans la vie de Jésus, et appelé à le devenir dans la nôtre.

### **Vie communautaire**

Les journées communautaires de janvier ont eu pour fil conducteur : « Au cœur de la Croix, l'Amour », animées par Mme Audrey Barcelo Genevay. Au travers de l'art et de témoignages, la Communauté a contemplé la croix sans chercher à expliquer ni justifier la souffrance, mais en la reliant à l'espérance pascale et à l'amour du Christ. Avant Pentecôte, la retraite animée par Dom Jean-Pierre Longeat nous a fait percevoir le corps comme lieu de rencontre avec Dieu. Le documentaire *Dignity* de Mme Margarita Fugger-Heesen a sensibilisé la Communauté aux chemins de restauration, et les novices ont suivi des journées de formation autour du discernement.

### **Vocation œcuménique**

Dès ses débuts, la vocation œcuménique de la Communauté a été une aventure de foi. Les échanges avec d'autres communautés et spiritualités sont autant d'occasions de tisser des liens d'amitié. Avec les frères d'Hauterive, la Communauté de Grandchamp s'est réjouie de leur église rénovée, ainsi qu'avec les sœurs de la Maigrauge, de la bénédiction de leur nouvelle abbesse, Mère Marie-Agnès.

Sœur Embla a participé à la rencontre du congrès interconfessionnel des religieux à Tymawr, au Pays de Galles.

La Communauté rend grâce pour les contacts œcuméniques vécus dans notre région, notamment les rencontres régulières du bureau de la COTEC à Grandchamp. Une reconnaissance particulière revient à la prière cantonale de Taizé, qui, depuis 2008, a résonné dans les églises du canton et a connu cette année son dernier cycle à Fleurier.

Par ailleurs, Sœur Anne-Emmanuelle et quelques sœurs ont partagé leur expérience de vie communautaire avec le staff du Conseil œcuménique des Églises et son secrétaire général, le Prof. Dr. Jerry Pillay. La Communauté a également accueilli les étudiant-e-s de l'Institut œcuménique de Bossey. Mais la vie œcuménique ne se limite pas à ces rencontres officielles ; elle se tisse surtout dans le quotidien, chaque conversation ou accueil devenant une occasion de vivre l'unité.

### **Présences et engagements ailleurs**

Sœur Svenja a rejoint Sœur Pascale en Normandie pour la Semaine de Prière pour l'Unité des Chrétiens en janvier 2025. Sœur Lauranne, quant à elle, s'est rendue au Bénin pour animer des retraites et recevoir un engagement dans le Tiers-Ordre de l'Unité. Sœur Regina est allée à Madagascar, donnant deux retraites à la communauté de Mamré; leur prieure, Sœur Angé, séjourne actuellement pour trois mois à Grandchamp. En fin d'année 2025, Sœur Sonja et Sœur Svenja ont collaboré à la rencontre européenne de Taizé à Paris. À l'automne, Sœur Anne-Emmanuelle a rendu visite à l'ensemble des sœurs vivant à l'extérieur, en

France (Sainte-Mère-Église), aux Pays-Bas (Woudsend et Nijmegen), ainsi qu'au Sonnenhof, au Foyer Handicap et à l'EMS Val Fleuri de Fleurier.

## Accueil

Retraites, sessions et séjours individuels ont rythmé l'année. Des hôtes venus de

nombreux pays sont venus chercher silence et ressourcement. La nouvelle sonorisation de l'Arche réjouit aussi ceux qui prient avec la communauté en ligne. Jour après jour, bénévoles et volontaires soutiennent fidèlement la Communauté. Leur présence et les dons reçus permettent à la Communauté de poursuivre sa mission d'accueil, dans une profonde reconnaissance.

DANS  
LA RUE

«L'Évangile  
au cœur  
de la rue,  
proche de  
chacun-e»



# Communauté Don Camillo

Par Joël Keller, répondant

**La phrase « il reste encore de la place » vient du serviteur qui, dans la parabole du grand banquet, regarde la table de fête où sont assis les pauvres, les aveugles et les boiteux (Luc 14 : 22).**

« Il reste encore de la place ». Au tournant de l'année, la communauté Don Camillo a médité sur cette affirmation à l'occasion d'une retraite. Cela après une année record avec plus de 1000 nuitées de plus que l'année précédente. De nombreuses paroisses ont passé leurs vacances à Montmirail et des groupes de confirmands y ont organisé leurs camps. Des organisations caritatives et des institutions sociales y ont également vécu des retraites et des formations. Tous apprécient ce lieu inspirant et imprégné de prière. La communauté a accueilli davantage d'hôtes individuels et d'hôtes de Suisse romande. Bon nombre de nos propres conférences étaient déjà complètes à l'avance. Et ce, malgré une année marquée par plusieurs changements de personnel qui ont mis la communauté au défi.

La phrase « il reste encore de la place » vient du serviteur qui, dans la parabole du grand banquet, regarde la table de fête où sont assis les pauvres, les aveugles et les boiteux (Luc 14 : 22). Il pourrait être dépassé par cette vision et se demander comment il pourra satisfaire tous ces invités. Ce que le maître a ordonné a été fait. Mais le serviteur voit encore de la place libre. C'est portée par une telle vision que la communauté veut

continuer à garder ses portes ouvertes.

Au cours de l'année, une vingtaine de personnes ont saisi l'opportunité de venir vivre à Montmirail et aider notre communauté pendant une période plus ou moins longue. Petit florilège de leurs appréciations : « Pour la première fois de ma vie, j'étais plus impatient d'aller travailler que d'arriver au week-end », « Ici, j'ai retrouvé ma joie de vivre », « Montmirail a vraiment été une petite « montagne miraculeuse » pour ma vie! »

Au printemps, la communauté a organisé deux événements très fréquentés pour les habitant-e-s de la région : le spectacle « Etty Hillesum » et une conférence avec Pierre Bühler. Un événement similaire est prévu pour l'année 2026. Au mois de mars, la communauté a eu le plaisir d'accueillir une rencontre du réseau des mouvements et communautés chrétiens avec la participation de l'évêque József-Csaba Pál, de Roumanie.

Afin de soutenir cet engagement de la communauté, il a été investi davantage dans la collecte de fonds et la communauté est ravie du soutien important qui a été reçu de son cercle d'amis.



# Fonds

## *Fonds Henri & Nelly Brandt-Gindrat*

Par Hélène Guggisberg, présidente du Fonds

**En 1987, l'EREN a reçu un don de CHF 100'000.- de la part de Roger Brandt, pasteur, en souvenir de ses parents. Selon la volonté du donateur, l'EREN a constitué le Fonds Henri et Nelly Brandt-Gindrat destiné à permettre à l'EREN de susciter et de poursuivre une réflexion sur les thèmes « *Église et guérison et Guérison par la foi* » en rapport avec les soins prodigués par la médecine traditionnelle.**

### **Un nouveau souffle**

Si par le passé le Fonds a été utilisé pour financer des stages d'études ou des formations en rapport avec les buts du Fonds, le Conseil a à cœur de donner un nouveau souffle à son mandat en respectant sa vocation première qui est d'organiser des séminaires ou des conférences en lien avec la spiritualité dans un processus de guérison. Ainsi, il a été décidé avec les membres du Conseil synodal que le Conseil du Fonds consacre ses moyens à faire connaître cet enjeu de santé physique et spirituelle dans la société civile.

### **Administration et gouvernance**

Le Conseil du Fonds est actuellement composé de Hélène Guggisberg, présidente depuis 2024 et diacre en EMS, Delphine Collaud pasteure retraitée, Ruth Letare, diacre en paroisse, Michael Renk, pédopsychiatre laïque, Marianne Wullemin, infirmière laïque retraitée.

Le Conseil remercie cordialement M. Michael Renk pour sa présidence ad interim après le départ de Gérard Berney en 2022. Mme Marianne Wullemin a annoncé son souhait de mettre un terme à son mandat en 2026. Elle a fait partie du conseil avec professionnalisme et joie depuis 2015. Elle est chaleureusement remerciée pour son investissement précieux.

Le Conseil est à la recherche d'une personne laïque impliquée dans le domaine de la santé.

### **Activités 2024 et 2025**

Au-delà de l'attribution de fonds selon des demandes, le Conseil a pris la décision d'organiser des journées de formation et réflexion, avec ateliers, sur des thèmes en lien avec la guérison.

Une première journée a eu lieu en mai 2024 sur le thème de la bénédiction, avec la collaboration et les apports précieux d'Elisabeth Parmentier, théologienne et auteure d'un livre sur le sujet, et de Zachée Betché, pasteur. 30 personnes, venant du milieu d'Église principalement mais aussi du milieu de la santé, ont été sensibilisées à l'importance de la bénédiction dans un processus de guérison. À travers des ateliers pratiques, les participant-e-s ont pu être encouragé-e-s à bénir dans leur lieu d'insertion et au privé.

Le Conseil s'est rencontré à plusieurs reprises en 2025 pour organiser une nouvelle journée agendée le 29 mai 2026 sur le thème du silence.

Sœur Marie-Pierre, de la Communauté de Reuilly, docteure en éthique médicale et hospitalière, fera l'honneur de sa présence et de ses compétences à cette occasion.

## Don

Un don de CHF 840.- a été octroyé à l'Association Dorcas (aumônerie de rue).

Le solde du Fonds s'élève à CHF 57'718.85 au 31 décembre 2025.

## Remerciements

Le Conseil exprime sa gratitude à l'administration de l'EREN pour la gestion du Fonds.

# INSTITUTIONS SOCIALES



«Vivre un  
moment de  
bonheur...»

Nous avec vous  
Quand la vie interroge :  
notre présence en soutien



eren

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE  
DU CANTON DE NEUCHÂTEL

# Partenaires

## *Centre social protestant (CSP)*

Par Mélanie Müller et Aurélie Planas, co-directrices du CSP

**Le CSP Neuchâtel est actif sur l'ensemble du territoire cantonal et met à disposition de toute la population neuchâteloise (sans distinction de nationalité ou de religion) des prestations sociales, administratives, juridiques et d'aide à l'insertion socio-professionnelle.**

Notre Fondation privée reconnue d'utilité publique dispose également de trois boutiques de seconde main à Neuchâtel, La Jonchère et La Chaux-de-Fonds, alimentées par des dons de matériel. Un service de ramassage à domicile, gratuit, pour récupérer des donations d'objets est à disposition sur appel téléphonique et peut également, sur devis, procéder à des débarras.

Pour accomplir ses missions, le CSP Neuchâtel a pu compter en 2025 sur l'excellent travail déployé par 49 employé-e-s, représentant 36 EPT, présent-e-s sur 5 sites différents (bureau et boutique à Neuchâtel, bureau et boutique à La Chaux-de-Fonds, mesure d'insertion socio-professionnelle et boutique à La Jonchère).

L'année 2025 a été marquée par une précarisation encore plus marquée de la population qui nous consulte et par une complexification toujours plus importante des situations. Ces constats amènent le CSP Neuchâtel à constamment revoir ses dispositifs d'accueil et de soutien pour répondre au mieux aux sollicitations qui augmentent. Nos possibilités d'intervention demeurent à l'heure actuelle insuffisantes en raison du manque de moyens à disposition.

L'institution a également travaillé à un renforcement de la transversalité des accompagnements proposés par une prise en charge combinant différentes compétences internes (assistant-e-s sociaux/ales, conseillers/ères en insertion, juristes, avocat-e-s, responsables d'ateliers d'insertion, etc.). Cette particularité permet

d'offrir un suivi le plus complet possible et de favoriser une réponse individualisée et pertinente à l'attention de chaque personne qui nous consulte. Il s'agit d'un véritable défi puisque le CSP Neuchâtel est en lien avec des milliers d'habitant-e-s du canton chaque année !

Divers projets ont vu le jour en 2025. Il s'agit d'une part de la mise en place, grâce à un don privé unique, d'une permanence sociale pour répondre de manière plus agile aux très nombreuses sollicitations en offrant un suivi immédiat. Celle-ci vise à donner quelques pistes de démarches que les personnes peuvent initier seules en attendant qu'un-e professionnel-le analyse en détail la problématique.

D'autre part, des soirées d'information destinées à tout public sur le thème des impacts/risques d'une séparation ou d'un divorce d'un point de vue administratif, légal et financier ont été proposées en 2025. L'objectif de celles-ci est d'évoquer tous les aspects présentant un risque de précarisation ou d'endettement lors d'une rupture familiale. Les thèmes de ces soirées sont intimement liés aux constats faits dans la pratique et ont une visée préventive.

Dans sa constante recherche de répondre aux besoins émergents, le CSP Neuchâtel souhaite à l'avenir mettre en place d'autres projets de formation pour le public et les professionnel-le-s de services publics ou privés.

Site internet : [csp.ch/neuchatel](http://csp.ch/neuchatel).

# Partenariats œcuméniques & concordataires

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

**Les partenariats œcuméniques et concordataires relèvent souvent de l'arrière-plan institutionnel de la vie de l'Église. Moins visibles que d'autres activités, ils en déterminent pourtant largement les conditions. Ils touchent à la manière dont l'Église se situe dans un tissu de relations avec les autres Églises, avec les autorités politiques, et avec un cadre juridique et historique qui ne va plus de soi.**

L'année 2025 a montré que ces relations ne sont ni acquises ni stabilisées.

La question du Concordat en a été un point de cristallisation. À l'approche de 2030, un constat s'impose : le cadre actuel ne correspond plus pleinement ni à la réalité des Églises, ni à celle de leurs relations avec l'État. Mais ce constat s'accompagne d'une inquiétude réelle : celle de perdre, dans un processus de révision, davantage encore que ce qui subsiste aujourd'hui. Entre nécessité d'adapter et crainte de fragiliser, l'InterÉglises a dû se situer.

L'objectif décidé n'est pas de dénoncer le Concordat, mais d'ouvrir une discussion de fond avec les autorités cantonales. Le Concordat actuel date d'environ vingt-cinq ans; les Églises comme leur environnement ont profondément changé. Les articles en vigueur ne permettent plus de répondre adéquatement aux enjeux actuels.

Ces réflexions sont étroitement liées à la question de la contribution ecclésiastique. Le décalage entre les montants facturés et les montants effectivement perçus a été posé sans détour. Il ne s'agit plus d'un ajustement marginal, mais d'une évolution structurelle du rapport à l'Église. Certaines décisions ecclésiastiques, notamment dans le champ sociétal, ont contribué à accentuer ce mouvement. On peut penser, par exemple, à l'abandon de l'enseignement religieux à l'école il y a une vingtaine d'années, dont les effets se mesurent encore aujourd'hui.

Dans le même temps, les possibilités d'adaptation du système restent limitées, en particulier en raison du cadre fiscal. Le fait que l'État prenne en charge le traitement

administratif de la contribution ecclésiastique demeure, à cet égard, un soutien précieux.

La question dépasse ainsi celle du financement. Elle touche à la capacité même des Églises à assumer les missions qui leur sont reconnues. La Constitution du canton de Neuchâtel affirme la dimension spirituelle de la personne humaine (art. 97.1). Les Églises considèrent que l'État doit garantir l'application de cet article, sans pour autant en définir lui-même les modalités. Elles souhaitent être reconnues comme partenaires légitimes pour porter cette dimension, non pas en tant que communautés confessionnelles, mais en tant qu'acteurs historiques et institutionnels au service de la société, jouissant d'une large expertise dans ce domaine, cela dans une dynamique œcuménique et interreligieuse. Autrement dit, elles aspirent à un mandat clair et adapté, à la fois politique et financier, pour assurer cette mission.

Les relations avec le Conseil d'État s'inscrivent dans cette tension entre reconnaissance institutionnelle et réserve à l'égard du fait religieux. Le dialogue existe, il est régulier, mais il ne peut être considéré comme acquis, ni comme prioritaire dans l'agenda politique. Les Églises doivent continuellement expliciter leur contribution à la vie collective, sans bénéficier d'une représentation directe dans les instances décisionnelles. Dans ce contexte, même la reconnaissance constitutionnelle ne peut plus être tenue pour définitivement acquise.

De manière différente mais liée à cet enjeu, le Conseil synodal a intensifié sa représentation au sein du *Dialogue interreligieux neuchâ-*

*telois* (DINE). Deux membres du Conseil synodal y siègent aux côtés des représentantes des autres confessions chrétiennes (catholique romaine, catholique-chrétienne, orthodoxe, évangélique) et de celles et ceux d'autres communautés religieuses (juive, musulmane, bouddhiste, bahá'í). Les tensions entre les religions – notamment en contexte de guerre au Moyen-Orient – se ressentent parfois jusqu'au cœur de cet organe qui, par le dialogue, œuvre pour la paix interreligieuse ici dans le canton. En 2025, le DINE a obtenu un lien particulier avec le Conseil d'État comme interface sur les questions religieuses.

Enfin, l'année a été marquée par une tension d'un autre ordre, mais tout aussi structurante : celle autour de la question du rebaptême. À partir d'une situation concrète, le Conseil synodal a été amené à se positionner sur un enjeu théologique et œcuménique sensible. Il a autorisé à une personne ayant été baptisée par la personne qui l'a abusée étant enfant, à revivre le geste

et les paroles du baptême. Le Conseil synodal a pourtant réaffirmé la reconnaissance du baptême comme acte unique, créant ainsi une tension paradoxale qu'il a décidé d'assumer.

Le risque d'un glissement des pratiques, ainsi que celui d'incompréhensions avec les autres Églises, a conduit le Synode à vouloir reprendre la question dans un cadre plus large, en vue d'élaborer une réponse ecclésiale ajustée.

Pris ensemble, ces éléments dessinent une année où les partenariats ne relèvent plus de l'évidence, mais du travail. Travail de clarification, de positionnement, de dialogue et parfois de tension assumée.

Ils rappellent que l'Église ne se tient jamais seule. Mais ils montrent aussi que cette relation aux autres – Églises, État, partenaires – doit aujourd'hui être pensée, redite et, à certains endroits, renégociée.

# Partenariat CER / EERS

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

**Les relations avec la Conférence des Églises réformées romandes (CER) et l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) engagent l'EREN dans un espace ecclésial plus large, romand et national, où se travaillent à la fois des questions de gouvernance, de formation, de déontologie, de parole publique et de solidarité. L'année 2025 a été marquée par plusieurs dossiers structurants, dont certains ont suscité de fortes tensions.**

Du côté de la CER, la situation de ProtestInfo a constitué un point de crise majeur. Un travail important avait pourtant été accompli en amont, avec l'élaboration d'une *Charte de collaboration institutionnelle entre les Églises de la CER et l'agence de presse ProtestInfo*, saluée lors de l'Assemblée générale de septembre. Cette charte visait précisément à clarifier les relations entre une presse libre et les Églises qui en sont à la fois le terrain et les partenaires.

Quelques semaines plus tard, le Conseil exécutif de la CER décidait de mettre fin à la collaboration avec les deux journalistes de l'agence. Cette décision a provoqué un remous médiatique important, allant jusqu'à des accusations de censure et une interpellation au niveau du Conseil de l'Europe.

Le Conseil exécutif a, à plusieurs reprises, réfuté cette lecture. Selon sa communication, la situation relevait d'un enchevêtrement de facteurs, dont un élément central : une rupture de confiance entre certaines Églises et l'agence, rendant le travail journalistique extrêmement difficile et entraînant une multiplication des plaintes. Le système s'est progressivement tendu jusqu'au point de rupture. La situation a été jugée grave. Une résiliation à l'amiable a été proposée, sans reconnaissance de faute professionnelle.

Cet épisode met en lumière une tension structurelle : comment garantir une réelle liberté de la presse dans une agence ecclésiale, sans fragiliser les relations avec les acteurs qui en constituent le terrain d'enquête ? La question reste ouverte, certains estimant même qu'elle est, dans ce cadre, presque insoluble.

Parallèlement, l'Assemblée générale de la CER a adopté de nouveaux statuts, qui doivent encore être ratifiés en 2026 par les instances ecclésiales compétentes. Ceux-ci visent à simplifier le fonctionnement de la CER, à le rendre plus souple, plus réactif et plus efficient. L'Assemblée générale sera notamment réduite de moitié en terme de membres et ses sessions seront quant à elles doublées, afin de renforcer les capacités décisionnelles et le lien avec les offices et plateformes.

Ce mouvement constitue un pas significatif vers une plus grande unité des Églises romandes. Il n'est cependant pas sans susciter des réserves, dans la mesure où il renforce le poids de la structure CER au détriment des gouvernances des Églises membres. L'équilibre entre efficience et subsidiarité reste un point de vigilance.

L'année 2025 a également été marquée par une refonte importante de l'Office protestant de la formation (OPF), à la suite du départ de sa direction en 2024. L'Office a été profondément reconstruit, avec la nomination d'une nouvelle directrice, Nicole Awaïs. Ce travail de fond a permis de redonner une stabilité et une orientation claire à cet outil central pour les Églises romandes.

Dans le même esprit, la Commission romande des stages et de la formation (Corostaf) a été dotée de nouveaux statuts. Le stage pastoral et diaconal revient à une durée d'une année, avec la mise en place d'un système modulaire. Celui-ci tient compte des compétences déjà acquises et s'appuie sur un référentiel de compétences qui structure désormais la formation initiale des futur-e-s ministres. Cette évolution vise une meilleure

adéquation entre formation et réalités du terrain.

Du côté de l'EERS, l'année a été marquée par un travail important sur la clé de répartition financière entre les Églises suisses, notamment en ce qui concerne les contributions en faveur des œuvres d'entraide. Ce chantier, sensible, touche à la solidarité entre Églises et à la manière dont chacune participe à des engagements qui dépassent son propre cadre. Deux délégués de l'EREN siègent au Synode suisse, une conseillère synodale et l'actuel président de notre Synode. Le président du Conseil synodal représente l'EREN à la Conférence des président-e-s d'Églises réformées de

Suisse (CPE/KKP), qui est un organe de monitoring et une caisse de résonance pour les travaux du Conseil exécutif. Notons encore qu'au sein du Conseil exécutif de l'EERS siège un pasteur neuchâtelois, Florian Schubert.

Pris ensemble, ces éléments montrent que les relations au sein de la CER et de l'EERS ne relèvent pas d'une simple coordination. Elles sont des lieux où se redéfinissent des équilibres : entre liberté et responsabilité, entre unité et autonomie, entre efficacité et gouvernance.

Elles demandent un engagement réel, lucide et une capacité à tenir dans la tension.



# Conclusion

Par Yves Bourquin, président du Conseil synodal

**L'année 2025 n'a pas été un long fleuve tranquille. Elle n'a pas laissé beaucoup de place aux évidences. Elle a déplacé des équilibres, révélé des fragilités, obligé à clarifier ce qui, parfois, pouvait rester implicite.**

Le Conseil synodal a travaillé dans ce contexte-là : entre tensions institutionnelles, ajustements structurels, débats théologiques, relations à redéfinir avec les Églises sœurs, avec l'État, avec la société, et parfois avec lui-même.

Ce rapport en porte la trace. Non pas comme un catalogue, mais comme une traversée. On y voit une Église qui cherche, qui ajuste, qui renonce parfois mais qui tient bon et qui invente ailleurs. Une Église qui ne maîtrise pas tout, mais qui refuse de se dérober.

Car au fond, ce qui traverse toutes ces pages est simple et exigeant : comment être fidèle à notre mission dans un monde qui ne nous attend plus comme avant ?

Fidèle, non à des formes figées, mais à une parole vivante. Fidèle, non en se raidissant, mais en se laissant déplacer. Fidèle, non en se protégeant, mais en continuant à s'offrir.

Il y a eu des décisions. Il y a eu des tensions. Il y a eu des ralentissements et des accélérations. Il y a eu des questions ouvertes, parfois sans réponse immédiate. Et pourtant, quelque chose a tenu. Peut-être est-ce cela, au fond, la grâce. Non pas ce qui rend les choses faciles, mais ce qui permet qu'elles tiennent malgré leur fragilité.

Une Église ne tient pas parce qu'elle est forte. Elle tient parce qu'elle est portée. Portée par des femmes et des hommes engagés, salariés ou bénévoles, à qui va toute notre reconnaissance. Portée, surtout, par une promesse qui ne dépend pas de ses propres réussites.

Il est frappant de constater que beaucoup de ce qui a été travaillé en 2025 touche à des seuils : seuils institutionnels, seuils financiers, seuils théologiques. Comme si l'Église était appelée, non pas à s'installer, mais à passer, parfois à franchir même, une limite désécurisante ou inédite, voire même subversive.

Cela peut inquiéter. Cela peut fatiguer. Mais c'est aussi, peut-être, le lieu même où l'Évangile prend tout son sens. La grâce ne s'installe pas. Elle circule. Elle ne sécurise pas d'abord. Elle ouvre. Elle ne garantit pas nos structures. Elle les traverse.

Alors, à celles et ceux qui auront lu ce rapport, il ne s'agit pas seulement de comprendre ce qui a été fait. Il s'agit peut-être de reconnaître ce qui est en train de se vivre.

Une Église qui cherche à rester juste, qui apprend à parler autrement et qui, malgré ses limites, continue de croire que sa place n'est pas d'abord de se maintenir mais de se donner.

Que ce qui a été traversé en 2025 ne soit pas seulement regardé comme un effort, mais reçu comme un chemin.

Et que, dans ce chemin parfois incertain, nous puissions continuer à discerner — discrètement mais réellement — cette présence du Christ qui ne fait pas de bruit, mais qui, depuis toujours, tient l'Église debout.

« Lève-toi, prends ta civière et marche. Ta foi t'a sauvée. » (Jn 5,8 et Mc 10 52)

# Personalia 2025

Par le service des Ressources humaines

## Départs et arrivées, Conseil synodal

### Arrivées

/

### Départs

Clémentine Miéville (30.06.2025)

## Départs et arrivées, paroisses et services cantonaux

### Arrivées

Hugues Houmard (01.01.2025), administrateur paroisse La Chaux-de-Fonds

### Mutations

#### Création du SIAJ au 01.07.2025 :

Christophe Allemann, Constantin Bacha, Quentin Beck, Esther Berger, Jean-Marc Leresche, Isabelle Lozeron-Hervé, Frédéric Siegenthaler, Micha Weiss

#### Création du SIAD au 01.11.2025 :

Christophe Allemann, Sylvane Auvinet, Sébastien Berney, Zachée Betché, Catherine Borel, Yvena Garraud Thomas, Bénédicte Gritti, Stéphane Hervé, Guillaume Klauser, Cécile Malfroy, Isabelle Lozeron-Hervé, Raoul Pagnamenta, Véronique Tschanz-Anderegg

### Départs

Miriam Cattin-Aellig (31.01.2025)  
Marianne Chappuis (31.01.2025)  
Marika Girardin (28.02.2025)  
Ysabelle de Salis (31.03.2025)  
Fanny N'Dondo (31.07.2025)  
Rico Gabathuler (31.08.2025)  
Elisabeth Mueller-Renner (31.12.2025)  
René Perret (31.08.2025)  
Karin Phildius (31.08.2025)  
Pascal Wurz (15.06.2025)  
Stéphanie Wurz (31.12.2025)

## Départs et arrivées, responsables et administration

### Arrivées

Adriana Cappadona, collaboratrice de la comptabilité (20.01.2025)  
Kevin Bondallaz, collaborateur administratif (24.03.2025)  
Michael Monnier, responsable des ressources humaines (01.09.2025)  
Isabelle Plan, documentaliste au COD (15.09.2025)  
Julien Surmely, responsable des services cantonaux (01.09.2025)

### Mutations

/

### Départs

/

## Stages

### Stage exploratoire

/

### Stage diaconal

Voariniaina Jaquenoud (01.08.2025)

### Stage pastoral

/

### Suffragance

/

### Proposanat

/

## **Délégations pastorales**

### ***Prédicateur-trices laïques reconnu-e-s***

La BARC : Yvan Bourquin, Claude Fiaux  
La Côte : Christine Pedroli-Parisod, Daniel Roux  
Le Joran : Lucienne Girardier Serex, Daniel Landry  
L'Entre-deux-Lacs : Claudine Dekens, Marika Girardin (jusqu'au 28.02.2025), Nathalie Tudienu, Michel Rinaldi, Didier Rochat et Jonathan Thomet, Philippe von Bergen  
Les Hautes Joux : Nathalie Leuba, Yves-Alain Leuba, Jacques-André Maire et Julien von Allmen  
Val-de-Ruz : Isabelle Bochud  
Val-de-Travers : André Chédel

### ***Services cantonaux***

Christine Pedroli-Parisod, aumônerie en EMS  
Evelyne Perrinjaquet, aumônerie en EMS  
Daniel Roux, aumônier en EMS  
Elisabeth Studer, aumônerie en EMS

## **Délégations accordées dans le cadre de leur rôle**

### ***Diacres***

Sébastien Berney, Rico Gabathuler, Daniel Galataud, Hélène Guggisberg, Thomas Isler, Gaël Letare, Ruth Letare, Jean-Marc Leresche, Adrienne Magnin, Martine Robert, Vy Tirman

### ***Permanent-e-s laïques***

Marika Girardin (jusqu'au 28.02.2025), Jérôme Grandet, Fanny N'Dondo (jusqu'au 31.07.2025), Christine Phébade Yana-Bekima, Stéphanie Wurz

## **Délégations accordées dans le cadre d'une convention de stage, suffragance, formation et proposanat**

/

## **Consécration et agrégations**

La cérémonie de consécration a eu lieu le 7 septembre 2025, Quentin Beck et Micha Weiss ont été consacrés au Ministère pastoral.

## **Décès**

Bruno Burki, le 11 octobre 2025, à 95 ans  
Francine Schneider, le 7 décembre 2025, à 90 ans

## **Jubilés pastoraux et diaconaux**

Traditionnellement, les pasteur-e-s et les diacres qui fêtent au cours de l'année leurs 25 ans et 50 ans de consécration sont invités par une délégation du Conseil synodal en présence du président du Synode à marquer ce moment important à l'occasion d'un moment festif.

Les pasteur-e-s Constantin Bacha, Elisabeth Berger, Ellen Pagnamenta, Séverine Schlüter, Véronique Tschanz Anderegg (25 ans de consécration), Jean Borel, Rose-Annette Niklaus et Rémy Wuillemin (50 ans de consécration).

## **Inspection des registres**

Il n'y a pas eu d'inspection de registres cette année.

## **Mandats et remplacements**

### ***Mandats***

Clémentine Miéville, responsable des ressources humaines (jusqu'au 31.01.2025)  
Jacques Péter, administrateur paroisse La Chaux-de-Fonds (jusqu'au 31.03.2025)  
Jacques Péter, responsable des ressources humaines (du 01.02 au 31.08.2025)

## **Délégations accordées dans le cadre d'une convention ou du service de remplacements**

### **Contrats de durée maximale de desservance**

Berney Sébastien, diacre en accompagnement spirituel (dès le 01.06.2025)

Catherine Borel, pasteure, paroisse de la BARC et du Joran (jusqu'au 31.08.2025)

Delphine Collaud, pasteure, paroisse de Neuchâtel (depuis le 01.10.2025)

Florence Droz, augmentation taux COD (du 01.01.2025 au 30.09.2025)

Gaël Letare, diacre, paroisse de l'Entre-deux-Lacs (du 01.02 au 31.08.2025)

Gaël Letare, diacre, paroisse des Hautes Joux (depuis le 01.09.2025)

René Perret, pasteur, paroisse du Val-de-Travers et EMS du Val-de-Travers (jusqu'au 31.08.2025)

Karin Phildius, pasteure, paroisse du Joran (jusqu'au 31.08.2025)

Isabelle Lozeron-Hervé, pasteure, aumônerie des étudiant-e-s (jusqu'au 31.07.2025)

Christine Phébadé, permanente laïque, paroisse du Joran

Pascal Wurz, aumônier en EMS Hautes Joux (jusqu'au 15.06.2025)

## **Cultes et services funèbres, remplacements ponctuels « à l'acte »**

Jean-Jacques Beljean, pasteur

Catherine Borel, pasteure

Yvan Bourquin, laïque

André Chédel, laïque

Delphine Collaud, pasteure

Conne Yves, laïque

Francine Dubuis, pasteure

Daniel Galataud, diacre

Lucienne Girardier Serex, laïque

Christian Glardon, pasteur

Hélène Guggisberg, diacre

Marie-Laure Jakubec, pasteure

Cédric Jean-Quartier, pasteur

Ion Karakash, pasteur

Marlyse Kristol-Labant, pasteure

Nathalie Leuba, laïque

Daniel Mabongo, pasteur

Adrienne Magnin, diacre

Jocelyne Mussard, diacre

Isabelle Ott-Baechler, pasteure

Alexandre Paris, pasteur

Christine Pedroli, laïque

René Perret, pasteur

Joël Pinto, pasteur

Jean-Pierre Roth, pasteur

Vy Tirman, diacre

Ursula Tissot, pasteure

Véronique Tschanz Anderegg, pasteure

Jacques Wenger, diacre

# Desserte 2025

Par le service des Ressources humaines

<b>I. Les postes paroissiaux</b>				<b>21.27</b>
<b>1. Neuchâtel</b>				<b>2.41</b>
BACHA	Constantin	pasteur		
BETCHE	Zachée	pasteur		
CHAPPUIS	Marianne	pasteure		jusqu'au 31.01.2025
DE SALIS	Ysabelle	pasteure, modératrice		jusqu'au 31.03.2025
SCHUBERT	Florian	pasteur		
<b>2. Entre-deux-Lacs</b>				<b>2.49</b>
GIRARDIN	Marika	permanente laïque		jusqu'au 28.02.2025
LETARE	Ruth	diacre		
N'DONDO	Fanny	coord. enfance		jusqu'au 31.07.2025
PAGNAMENTA	Raoul	pasteur, modérateur		
SIEGENTHALER	Frédéric	pasteur		
<b>3. La Côte</b>				<b>1.44</b>
GARRAUD THOMAS	Yvena	pasteure		
PAIK	Hyonou	pasteur		
<b>4. La BARC</b>				<b>1.38</b>
FRIEDLI	Diane	pasteure		
GRITTI GEISER	Bénédicte	pasteure, modératrice		
<b>5. Joran</b>				<b>2.42</b>
AUVINET	Sylvane	pasteure, modératrice		
LERESCHE	Jean-Marc	diacre		jusqu'au 30.06.2025
MERMOD MALFROY	Cécile	pasteure		
PHEBADE YANA BEKIMA	Christine	permanente laïque		
<b>6. Val-de-Travers</b>				<b>2.01</b>
BERNEY	Sébastien	diacre		
KLAUSER	Guillaume	pasteur		
TSCHANZ ANDEREGG	Véronique	pasteure, modératrice		
WEISS	Micha	pasteur		depuis le 01.09.2025
<b>7. Val-de-Ruz</b>				<b>2.65</b>
ALLEMANN	Christophe	pasteur		
BERGER	Esther	pasteure, modératrice		
LOZERON-HERVE	Isabelle	pasteure		
HERVE	Stéphane	pasteur		
<b>8. Les Hautes Joux</b>				<b>1.63</b>
BECK	Quentin	pasteur		depuis le 01.09.2025
HAHN	Christine	pasteure		
WURZ	Stéphanie	permanente laïque, modératrice		
<b>9. La Chaux-de-Fonds</b>				<b>4.85</b>
CUCHE FUCHS	Francine	pasteure, modératrice		
DORIER	Françoise	pasteure		
HOUMARD	Hugues	administrateur		depuis le 01.01.2025
LETARE	Gaël	diacre, aumônerie de rue LCDF		
MUELLER RENNER	Elisabeth	pasteure		
MUHLBACH	Thierry	pasteur		
TIRMAN	Vy	diacre		

<b>II. Les postes interparoissiaux</b>				<b>2.03</b>
<b>SIAJ</b>				<b>1.53</b>
<b>création du service au 01.07.2025</b>				
ALLEMANN	Christophe	pasteur	depuis le 01.10.2025	
BACHA	Constantin	pasteur	depuis le 01.07.2025	
BECK	Quentin	pasteur	depuis le 01.09.2025	
BERGER	Esther	pasteure	depuis le 01.07.2025	
LERESCHE	Jean-Marc	diacre	depuis le 01.07.2025	
LOZERON-HERVE	Isabelle	pasteure	depuis le 01.10.2025	
SIEGENTHALER	Frédéric	pasteur	depuis le 01.07.2025	
WEISS	Micha	pasteur	depuis le 01.09.2025	
<b>SIAD</b>				<b>0.51</b>
<b>création du service au 01.11.2025</b>				
ALLEMANN	Christophe	pasteur	depuis le 01.08.2025	
AUVINET	Sylvane	pasteure	depuis le 01.11.2025	
BERNEY	Sébastien	diacre	depuis le 01.11.2025	
BETCHE	Zachée	pasteur	depuis le 01.08.2025	
BOREL	Catherine	pasteure	depuis le 01.11.2025	
GARRAUD THOMAS	Yvena	pasteure	depuis le 01.08.2025	
GRITTI	Bénédicte	pasteure	depuis le 01.11.2025	
HERVE	Stéphane	pasteur	depuis le 01.08.2025	
KLAUSER	Guillaume	pasteur	depuis le 01.11.2025	
MALFROY	Cécile	pasteure	depuis le 01.11.2025	
LOZERON-HERVE	Isabelle	pasteure	depuis le 01.08.2025	
PAGNAMENTA	Raoul	pasteur	depuis le 01.08.2025	
TSCHANZ-ANDEREGG	Véronique	pasteure	depuis le 01.11.2025	

<b>III. Les postes des secteurs cantonaux</b>				<b>1.20</b>
<b>Formation</b>				<b>0.15</b>
SIEGENTHALER	Frédéric	pasteur, formateur cantonal jeunesse	jusqu'au 30.06.2025	
<b>Terre Nouvelle</b>				<b>0.40</b>
GARRAUD THOMAS	Yvena	pasteure, animatrice Terre Nouvelle		
<b>Couples, enfance et familles</b>				<b>0.28</b>
FRIEDLI	Diane	pasteure	depuis le 01.02.2025	
<b>Eglise et Société</b>				<b>0.02</b>
MUHLBACH	Thierry	pasteur	depuis le 01.12.2025	
<b>Communauté de langue allemande</b>				<b>0.25</b>
MUELLER RENNER	Elisabeth	pasteure, communauté langue allemande		
SCHUBERT	Florian	pasteur, communauté langue allemande		
<b>Bénévolat</b>				<b>0.10</b>
GALATAUD	Daniel	diacre, animateur bénévolat		

<b>IV. Les postes des services cantonaux</b>				<b>8.36</b>
<b>1. Santé</b>				<b>5.65</b>
<b>Hôpitaux neuchâtelois</b>				<b>1.70</b>
BADERTSCHER	Sarah	pasteure, RHNe Pourtalès		
BERNEY	Sébastien	diacre, RHNe La Chrysalide		
BURKHALTER	Carmen	Neuchâtel Providence		
STAWARZ LUGINBUEHL	Ruth	diacre, RHNe La Chx-de-Fds		
<b>Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP)</b>				<b>0.60</b>
BURKHALTER	Carmen	pasteure, Préfargier		
<b>Espace Oskar Pfister</b>				<b>0.40</b>
GRANDET	Jérôme	permanent laïque, psychiatrie ambulatoire		
<b>Foyer Handicap</b>				<b>0.15</b>
GABATHULER	Rico	diacre, Foyer Handicap La Chaux-de-Fonds	jusqu'au 31.08.2025	
GRANDET	Jérôme	permanent laïque, Hautes Joux, OP et FH	depuis le 01.09.2025	
ROBERT	Martine	diacre, Foyer Handicap Neuchâtel		
<b>Etablissements médico-sociaux (EMS)</b>				<b>2.80</b>
BURKHALTER	Carmen	pasteure, EMS La Sagne		
CATTIN-AELLIG	Miriam	aumônière, EMS La Résidence		
GABATHULER	Rico	diacre, La Chaux-de-Fonds	jusqu'au 31.08.2025	
GALATAUD	Daniel	diacre, Boudry Ouest		
GRANDET	Jérôme	permanent laïque, Hautes Joux		
GUGGISBERG	Hélène	diacre, Neuchâtel		
HERVE	Stéphane	pasteur, Val-de-Ruz		
ROBERT	Martine	diacre		
TIRMAN	Vy	diacre	depuis le 01.09.2025	
<b>2. Social</b>				<b>2.72</b>
<b>Asile</b>				<b>0.85</b>
DEPEZAY	Sandra	pasteure, aumônière CFA et Req'EREN		
<b>Institutions sociales</b>				<b>0.75</b>
ISLER	Thomas	diacre		
MERMOD MALFROY	Cécile	pasteure		
<b>Etablissements de détention</b>				<b>0.37</b>
ISLER	Thomas	diacre		
<b>Aumôneries de rue</b>				<b>0.75</b>
LERESCHE	Jean-Marc	diacre, Neuchâtel (Dorcas)		
LETARE	Gaël	diacre		
<b>Ecoles post-obligatoires</b>				<b>0.00</b>
<b>V. Les postes du Conseil synodal</b>				<b>1.98</b>
BOURQUIN	Yves	conseiller synodal, président		
HAHN	Christine	conseillère synodale		
KAUFMANN	Anne	conseillère synodale , vice-présidente		
MESSERLI	Jean	conseiller synodal		
MIEVILLE	Clémentine	conseillère synodale	jusqu'au 30.06.2025	
PETER	Jacques	conseiller synodal, secrétaire		
<b>VI. Les postes des responsables des services généraux</b>				<b>2.48</b>
BURGENER	Corinne	secrétaire générale		
FRIEDLI	Nicolas	web et réseaux sociaux		
MONNIER	Michael	ressources humaines	depuis le 01.09.2025	
NEUKOMM	Angélique	communication		
SURMELY	Julien	services cantonaux social et santé	depuis le 01.09.2025	

<b>VII. Les postes du personnel administratif et mandats</b>				<b>5.77</b>
<b>Secrétariat général</b>				<b>3.90</b>
BLANCHET	Carole	secrétaire responsable secrétariat		
BLANCHOU VUILLIOMENET	Myriam	gestionnaire, responsable comptabilité		
BOILLAT	Anaïs	collaboratrice secteur secrétariat		
BONDALLAZ	Kevin	collaborateur administratif	depuis le 24.03.2025	
CAPPADONA	Adriana	collaboratrice comptabilité	depuis le 20.01.2025	
WOODTLI	Natacha	collaboratrice secteur secrétariat		
<b>Ressources humaines</b>				<b>0.80</b>
GUENAT	Olivier	gestionnaire, resp. salaires et ass. sociales		
<b>Mandats</b>				<b>1.07</b>
DROZ	Florence	documentaliste COD		
MIEVILLE	Clémentine	responsable ressources humaines	jusqu'au 31.01.2025	
NEUKOMM	Angélique	responsable levée de fonds		
PETER	Jacques	responsable ressources humaines	du 01.02.2025 au 31.08.2025	
PLAN	Isabelle	documentaliste COD	depuis le 15.09.2025	

<b>Personnes en formation</b>				<b>1.75</b>
BECK	Quentin	pasteur suffragant	jusqu'au 31.08.2025	
WEISS	Micha	pasteur suffragant	jusqu'au 31.08.2025	
JAQUENOUD	Voary	diacre stagiaire	depuis le 01.08.2025	

<b>Divers : remplacements, desservances, mandats</b>				<b>1.58</b>
BERNEY	Sébastien	diacre		
BOREL	Catherine	pasteure		
COLLAUD	Delphine	pasteure desservante paroisse NE	depuis le 01.10.2025	
LETARE	Gael	diacre, paroisse E2L	du 01.02.2025 au 31.08.2025	
LETARE	Gael	diacre, paroisse HJ	depuis le 01.09.2025	
LOZERON HERVE	Isabelle	aumônerie des étudiants	jusqu'au 31.07.2025	
PERRET	René	pasteur	jusqu'au 31.08.2025	
PETER	Jacques	administrateur paroisse La Chaux-de-Fonds	jusqu'au 31.03.2025	
PHILDIUS	Karin	pasteure desservante, paroisse du Joran	jusqu'au 31.08.2025	
PHEBADE	Christine	permanente laïque		
WURZ	Pascal	pasteur, aumônier en EMS HJ	jusqu'au 15.06.2025	
<b>TOTAL EPT (Equivalent Plein temps)</b>				<b>46.43</b>

eren

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE  
DU CANTON DE NEUCHÂTEL